



# Les Affaires

ORGANE DE SOLIDARITÉ PATRONALE

AVRIL

Dans chaque bureau  
Le



## Dictionnaire Général

*de la langue française au Canada*

*Vous rendra chaque jour des services  
que nul autre ne peut faire.*

*Si vous ne l'avez pas déjà, obtenez-le à*

**\$25.00 franco**

*Dans toutes les principales librairies ou chez  
BELISLE, ÉDITEUR — 4, St-Jacques — Québec 2*

BIBLIOTHEQUE CI-UNIVERSITE  
1700 SAINT-DENIS  
MONTREAL 18

# Ce DICTIONNAIRE UNIQUE

de la Langue française au Canada par BELISLE

**sera**

## ENTRE VOS MAINS

pour seulement

Prix: comptant \$25.—A termes \$27.50; \$5.50 comptant et \$5.50 par mois pendant quatre mois.

L'immense popularité de ce DICTIONNAIRE dans les milieux intellectuels, et les éloges unanimes qu'il s'est mérités, nous incitent à le mettre

### A LA PORTÉE de CHAQUE FAMILLE

Dans ce but, nous l'offrons aujourd'hui d'après un

### MODE de PAIEMENTS FACILES

auxquels le salarié moyen peut aisément faire face chaque mois.

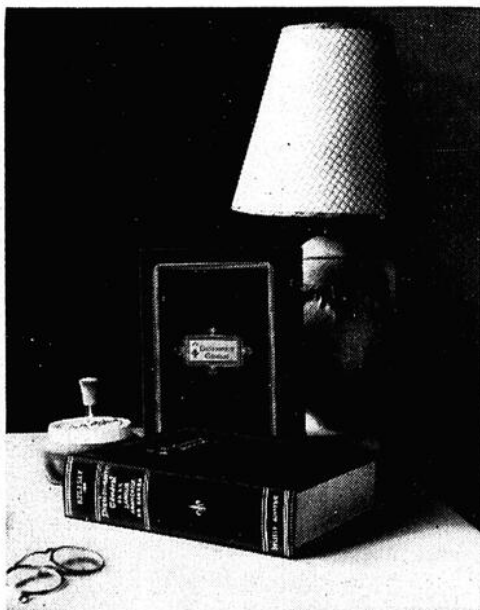
C'est un système aussi original que l'objet dont il vous permet la possession immédiate.

PAS de SOLlicitation à DOMICILE — PAS de FACTURES — PAS de RELANCES ou RAPPELS. — En un mot PAS de "BADRAGE" ... UN SEUL GESTE et notre accusé de réception sera l'ENVOI du DICTIONNAIRE!

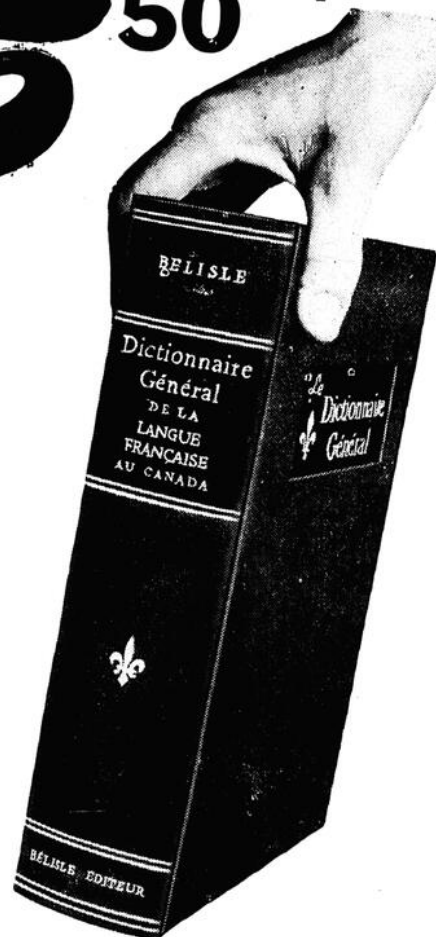
**Belisle, Editeur --- Québec**

LA PLUS IMPORTANTE MAISON d'ÉDITIONS DOCUMENTAIRES de TOUT le CANADA.

Une édition BÉLISLE est votre garantie de satisfaction. Informez-vous auprès de ceux qui ont déjà de nos livres.



\$ **5.50** comptant



1,408 PAGES, 54,582 ARTICLES, 3,065 ILLUSTRATIONS PLUS DE 2,500,000 MOTS

Hors-texte en couleurs.— Titres or pur et relief.— Typographie soignée.— Jolie boîte protectrice.

Pour plus de renseignements remplissez ce coupon

BÉLISLE ÉDITEUR, 4 rue St-Jacques, Québec 2

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer plus de détails sur votre mode de paiements faciles qui me permettront de recevoir immédiatement votre DICTIONNAIRE GÉNÉRAL de la LANGUE FRANÇAISE au CANADA.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Organisation et gestion des entreprises. — Publicité. — Vente. — Etalages. — Comptabilité. — Psychologie appliquée aux affaires. — Efficience. — Méthodes de bureau. — Correspondance commerciale. — Actualités économiques et commerciales.

Publiée à Québec

AVRIL 1958

Vol. XXXI — No 3  
354<sup>ème</sup> livraison

## La grande cause de l'augmentation des dépenses dans nos villes est l'affluence des véhicules-moteurs

**L**ES protestations véhémentes qu'a soulevées la mise en vigueur à Québec de l'évaluation technique fait ressortir une fois de plus l'injustice dont sont victimes nos municipalités et villes.

L'évaluation technique est tout à fait justifiable. C'est un mode qui place tout le monde sur une base uniforme et contre lequel il n'y a guère à critiquer. Ce qui est injuste, c'est que villes et cités soient forcées d'imposer aux citoyens un taux élevé d'impôt pour payer des immobilisations et des dépenses que les gouvernements se refusent à payer après en avoir tiré de très importantes sources de revenus.

Comme j'ai essayé de l'expliquer à maintes reprises, si les villes doivent élever leurs taux de taxation, la chose est presque exclusivement causée par l'avènement de l'automobile et les problèmes qui en résultent.

Il serait intéressant que, pour Québec en particulier, quelqu'un obtienne des chiffres précis sur ce qui a été dépensé depuis dix ans pour—

L'élargissement des rues

Les pavages

Les réfections et réparations de pavages au printemps

Le sablage des rues et leur entretien au chlorure de calcium

L'enlèvement de la neige

Les compteurs de stationnement

Les parcs de stationnement

Les signaux lumineux

Le marquage des rues et places de stationnement à la peinture de verre

Le nombre et le salaire des nouveaux constables engagés pour voir à la circulation

### NOUS REFUSONS

Comme c'est l'habitude, ce journal et tous les autres journaux, les revues, postes de radios et de télévision, reçoivent à cette époque de l'année une abondance d'articles préparés par les ligues de sécurité. Après avoir collaboré à toutes les campagnes de ce genre depuis des années, nous en sommes venus à conclure que c'est l'affaire de chacun de décider s'il désire vivre ou mourir.

Si l'on attache plus d'importance à la minute qu'on peut épargner en n'arrêtant pas à un croisement de chemins ou à un passage à niveau qu'à épargner les vies d'une famille ou d'un groupe de visiteurs, allons-y pour l'épargne de la minute.

Si le chauffeur de la voiture que vous allez rencontrer le soir ne se soucie pas de baisser ses phares et que vous croyez lui faire la leçon en lui laissant les vôtres braquées sur les yeux pourquoi vous donner la peine de les baisser? C'est une question d'orgueil et une question de vie ou de mort. Il ne faudrait pas se laisser influencer indûment.

Il appartient au chauffeur de décider s'il prendra un autre verre de boisson ou un bol de café avant d'entreprendre le trajet de retour chez lui à une heure avancée de la veillée. Les jeunes gens trouveront probablement que c'est plus chic de s'asseoir quatre dans le siège avant (les manufac-

LES AFFAIRES, revue d'action économique, publiée mensuellement par Louis-A. Belisle, A.C.B.A., éditeur. Imprimée aux ateliers de La Semaine Commerciale, à 4, rue St-Jacques, Québec, P.Q. (Case postale 100, Station B). Téléphone: le jour LA 2-1344; le soir LA 7-4275. Les articles que contient cette revue sont protégés par un droit d'auteur.

ABONNEMENT: Canada, un an: \$3.00. Etranger: \$4.00.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe — Ministère des Postes, Ottawa, Canada

Le coût des véhicules que ces constables occupent et les dépenses de ces mêmes véhicules

Le temps accordé au relèvement des compteurs par ceux qui y sont préposés

Le coût des milliers d'heures employées par les constables à noter les détails de chaque accident causé par les autos

Le coût des assurances sur les véhicules de surveillance

Le coût des assurances que doit avoir la ville contre le mauvais état des rues, etc.

On se rendrait compte que toutes ces dépenses, que doivent nécessairement assumer les villes, absorbent une proportion exagérée de leur budget et qu'en retour c'est le gouvernement qui retire les revenus sans le faire partager aux administrations municipales.

En 1954, dernière période pour laquelle des statistiques officielles soient publiées, le gouvernement provincial a retiré plus de \$25,000,000 pour le seul enregistrement des véhicules-moteurs et tout près de \$60,000,000 de la taxe de vente de l'essence. Combien la ville de Québec a-t-elle obtenu de ce montant? Et pourtant, ce sont bien les véhicules automobiles qui obligent l'administration municipale à toutes les dépenses dont je viens de donner l'énumération. Il n'est donc que juste que ce soient ces mêmes véhicules qui contribuent à payer ces dépenses et non pas le petit propriétaire qui a voulu donner à sa famille une résidence agréable dans la belle et accueillante ville qui l'a vu naître.

Quand on sait que la construction de certaines routes en rase campagne coûte des centaines de mille dollars au mille, on peut avoir une idée de ce que coûte la construction des rues et surtout leur entretien dans une ville comme Québec où le climat s'ajoute au martelage des voitures pour disloquer les surfaces les plus résistantes. Je l'ai déjà dit et je tiens à le répéter ici — ce sont les voitures qui circulent qui forcent les municipalités à tant dépenser pour donner satisfaction. Celui qui possède une auto et la laisse dans son garage la plus grande partie du temps n'use guère les rues, mais une voiture qui circule à cœur de jour dans la ville en fait plein usage. Le premier ne dépense guère d'essence, mais le second peut en brûler pour plus de cent dollars par mois.

C'est donc la taxe sur l'essence qui reviendrait de droit aux municipalités parce que c'est la consommation de l'essence qui est le critère de la circulation, donc de l'usure des rues et de la présence de tous les moyens destinés à prévenir accidents, encombrements et embouteillages dans les limites de la ville. En toute équité pour les administrations urbaines et les citoyens, les villes devraient recevoir au moins tant du mille

turiers d'automobiles se vantent qu'on peut le faire en tout confort). Pourquoi devrions-nous dire aux jeunes combien d'entre eux doivent prendre place dans le siège avant de la voiture? L'encombrement des voitures n'est pas, après tout, la cause de tous les accidents qui surviennent au pays et pourquoi ne pas laisser les jeunes décider de faire le choix entre la prudence et les chances d'une mort prématurée?

Les maniaques au volant ne méritent pas qu'on tente de les sauver. Ils constituent une menace pour les personnes raisonnables qui prennent la voiture, non pas pour un jouet, mais comme un moyen de transport.

La Semaine de Sécurité Routière doit avoir lieu à sa date coutumière. Nous refusons d'y participer. Cela dérangerait notre campagne en faveur de la sécurité au curling. Nous en enverrons les règlements dans six semaines à tous ceux qui nous feront parvenir dix cents en monnaie de circulation à Terre-Neuve avant la Confédération.— Shawville Equity, P.Q.

#### CITATIONS:

“Il nous faut connaître les causes fondamentales des accidents et comment les prévenir. Il ne suffit pas de savoir où, comment et pourquoi l'accident s'est produit. Il nous faut en connaître la véritable cause et c'est pourquoi nous nous tournons de plus en plus aux hommes de science pour résoudre le problème. Ces recherches pourraient fort bien révolutionner notre programme de prévention des accidents. Elles auront sans doute un effet salutaire sur tous et chacun de nous.

“Il nous faut aussi être des “prédicateurs”. Nous avons peut-être trop négligé cet aspect dans le passé. Nous ne pouvons pas peut-être prêcher l'évangile de la sécurité routière avec le même succès que Billy Graham mais nous devons tous, chacun à notre façon, être “missionnaire”. C'est peut-être pour n'avoir pas prêché suffisamment qu'un si grand nombre ne sont pas encore convertis à la sécurité.

“Faisons aussi un sérieux examen de ce que nous avons accompli nous-mêmes dans le domaine de la prévention des accidents et demandons-nous pourquoi les résultats n'ont pas été plus efficaces.

de rues à même la taxe perçue par le gouvernement sur l'essence et les pièces de rechange, réparations, pneus et tout ce qui, dans le commerce des véhicules-moteurs, caractérise l'usage. C'est une mesure de justice envers les agglomérations. C'est aussi une mesure urgente. Les contribuables sont déjà amplement taxés comme propriétaires — au point que d'aucuns, après avoir établi un budget familial très serré afin de s'installer chez eux, risquent d'avoir à s'endetter en prenant du retard sur leurs versements pour peu que la taxe foncière dépasse ses limites présentes.

Québec n'est pas plus mal administrée que n'importe quelle autre ville de même importance du continent nord-américain. Mais Québec est une ville où le climat n'est pas celui de Pensacola ou de Fort Lauderdale et où, par conséquent, l'entretien coûte plus cher parce que les rues sont endommagées par le froid et que la neige doit en être enlevée. Ce supplément de travaux doit être payé par quelqu'un. Et comme les propriétaires de véhicules automobiles paient au Québec plus cher de taxe qu'au Texas, en Floride ou en Ontario sur l'essence qu'ils achètent, personne ne trouve trop à redire justement en raison des exigences de notre climat. Il n'est donc pas question d'imposer une nouvelle taxe sur l'essence. Mais ce à quoi doivent s'acharner toutes les administrations municipales, c'est d'obtenir une contribution à même la taxe actuellement perçue par la province sur l'essence, contribution qui devrait être basée sur les milles de rues.

Dans une ville comme Québec, où la valeur des biens imposables atteint (d'après les dernières statistiques en mains) le total de \$313,313,000, sait-on que les exemptions temporaires et permanentes atteignent tout près de \$111,000,000? C'est plus du tiers de notre valeur imposable! Pourquoi les contribuables propriétaires de \$202,376,593 de biens-fonds seraient-ils seuls appelés à payer — à tout payer? Les gouvernements qui possèdent une bonne part des \$111 millions de biens immobiliers exempts de taxes devraient contribuer pour au moins l'équivalent de ce qu'ils seraient tenus de payer s'ils étaient sujets à l'imposition comme vous et moi. En outre que Québec est une ville historique, une capitale, un centre mondial d'attraction auquel le Canada français tout entier se doit de garder son cachet, sa propreté, ses caractéristiques, son caractère français...

Nos autorités municipales font un excellent travail. Nous avons un maire et des échevins dignes et dévoués qui ne sont malheureusement pas des thaumaturges — et l'on voudrait qu'ils fassent des miracles! Ils en ont déjà assez de se creuser la cervelle à essayer par tous les moyens d'empêcher les déficits de nous met-

**“Soyons donc les apôtres plus ardents de la sécurité afin d'attirer à notre suite des disciples qui feront rayonner l'évangile de la sécurité jusqu'aux extrémités de la terre.**

**“Voilà le devoir impérieux qui nous incombe.”** — Ned H. Dearborn, président, National Safety Council.

**“Les femmes ne jouent pas un rôle de premier plan en sécurité routière parce qu'on ne s'est pas occupé d'elles. Si les hommes leur confient des tâches à accomplir, elles le feront de tout leur cœur. Les femmes pourraient faire beaucoup plus dans le domaine de la sécurité routière.**

L'homme est le chef de la famille et c'est bien normal. J'aime à prendre conseil d'un homme. J'aime entendre un homme me dire que j'ai fait du bon travail. J'aime à suivre les directives de l'homme et des millions d'autres femmes pensent comme moi.

**“Les femmes travailleront ferme si on leur fait comprendre l'importance et la nécessité de la tâche qui leur est confiée et si on les encourage, au besoin, dans leur travail.**

**“Que peut faire la femme en fait de sécurité routière? Elles ont des loisirs, des automobiles et des dispositions innées pour tout travail humanitaire. Elles aiment à voir leurs maris et leurs enfants arriver sains et saufs à la maison. Elle se consacreront volontiers à la cause de la sécurité routière.”** — Mme Linda Shuler, présidente, Linda Shuler Productions, Dallas, Texas.

**“En fin de compte, nous croyons que toute campagne de sécurité routière doit tout d'abord être faite sur le plan local. Celui qui travaille sur le plan local connaît son milieu et peut faire servir son expérience à l'échelon national.”** — Le maj.-gén. B. K. Young, directeur général, Royal Society for the Prevention of Accidents.

#### AU LECTEUR

Lorsque vous voyez des conseils sur la façon de conduire et de marcher prudemment, ne dites pas que cela s'adresse à votre voisin. Mettez-les en pratique vous-même et réfléchissez-y sérieusement. Lorsque l'on est enseveli au cimetière, il est trop tard pour méditer sur ces sages conseils.

tre tous en banqueroute, qu'au moins les gouvernements ne leur mesquinent pas ce qui, en droit et en équité, devrait leur revenir à même ce qui, précisément, contribue le plus à augmenter leurs problèmes. Ne cessons de réclamer pour les municipalités urbaines la juste part de ce qui leur revient de la taxe sur l'essence et nous aurons déjà fait un grand pas en obtenant cette source de revenus.

—Louis-A. BELISLE.

— *Un des premiers moyens ou plutôt le seul d'être heureux, c'est de s'occuper du bonheur de ceux qui nous entourent.*— (Labouisse).

— *Il n'y a pas de vie heureuse; il y a seulement des jours heureux.*— (André Theuriet).

— *L'idéal du bonheur n'est pas le même pour tous: chez les uns et les autres, les goûts et les désirs sont différents.*

— *Le bonheur de la vie consiste à avoir toujours quelque chose à faire, quelque chose à aimer, quelque chose à espérer.*— Chalmers).

— *Le bonheur est de sentir son âme bonne.*— (Joubert).

*Quel est l'homme le plus heureux? Celui qui sait estimer le mérite d'autrui et se réjouir du plaisir des autres comme du sien.*— (Goethe).

— *C'est l'intelligence qui est le caractère intime de l'être humain: le corps est la forme extérieure.*— (Laprentie).

### QUEL CAUCHEMAR !

Un gros brasseur d'affaires rencontre un collègue à l'heure du café:

— Ah, mon vieux, si tu savais ce que j'ai rêvé la nuit dernière. J'en suis encore tout bouleversé.

— Qu'est-ce qu'il y avait de si grave ?

— Imagine-toi: j'ai rêvé que mes revenus se limitaient à ceux que j'ai indiqués dans ma déclaration d'impôt !

### RÉACTION NATURELLE

Un Écossais a fait parvenir à un quotidien la lettre suivante:

“Monsieur le rédacteur, si vous ne cessez pas d'imprimer dans votre journal toutes sortes de farces plates sur le compte des Écossais, eh bien ! je tiens à vous avertir que c'est une autre feuille que la vôtre que j'emprunterai à l'avenir de mon voisin.”

### TRADUCTION SIMULTANÉE

Un condamné à mort approche de la chaise électrique et demande:

— Qu'est-ce que c'est ce machin-là ?

— Asseyez-vous, répond le bourreau. on va vous mettre au courant !

### LE DOUTE MÉTHODIQUE

On demandait à un vieux philosophe son avis sur les politiciens.

— Je me méfie de ces gens-là, dit-il. La moitié d'entre eux ne sont capables de rien, mais l'autre moitié est capable de tout !

### PREMIER RÉSULTAT

— Alors, Jean, dit la vieille mère à son fils, tu t'es enfin décidé à parler à ta femme de la nécessité de ménager et de faire des économies?

— Oui.

— Est-ce que ça donné des résultats?

— Et comment . . . Je suis contraint d'arrêter de fumer!

Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.— (La Bruyère).

**TOUT**  
POUR LE FOYER  
**TERREAU & RACINE**  
196 rue St-Paul, Québec Tél. 4-5181

## La science dans la culture

(Le Prix international de vulgarisation scientifique Kalinga, décerné chaque année par l'Unesco, a été attribué pour 1957 au savant, écrivain et philosophe britannique Bertrand Russell.

Ce prix a été institué en 1952 par M. B. Patnaik, de l'État d'Orissa, dans le double but de faire connaître la valeur des grands interprètes de la science et de favoriser les relations entre l'Inde et les milieux scientifiques de toutes les nations.

Bertrand Russell s'est intéressé très tôt à la vulgarisation scientifique. Au cours de sa longue carrière il a composé plus de 40 ouvrages, dont beaucoup, consacrés à la philosophie et aux mathématiques, ont été traduits en de nombreuses langues. Le prix Nobel de littérature lui a été décerné en 1950.

Ses émissions radiophoniques et télévisées consacrées à des sujets scientifiques et philosophiques ont beaucoup contribué à étendre le public déjà très large qu'il avait conquis par ses écrits.

Nous publions ci-après des extraits du discours prononcé par Bertrand Russell lors de la cérémonie qui a eu lieu à Paris le 28 janvier et au cours de laquelle M. Luther Evans, directeur général de l'Unesco, lui a remis le prix Kalinga).

«Il fut un temps où les savants considéraient avec dédain ceux qui tentaient de rendre leurs travaux accessibles à un large public. Mais, dans le monde actuel, une telle attitude n'est plus possible. Les découvertes de la science moderne ont mis entre les mains des gouvernements une puissance sans précédent dont ils peuvent user pour le bien ou pour le mal. Si les hommes d'État qui détiennent cette puissance n'ont pas au moins une notion élémentaire de sa nature, il n'est guère probable qu'ils sauront l'utiliser avec sagesse. Et, dans les pays démocratiques une certaine formation scientifique est nécessaire, non seulement aux hommes d'État, mais aussi au grand public. Faire acquérir cette formation au plus grand nombre n'est pas chose facile. Ceux qui savent effectivement servir de trait d'union entre les techniciens et le public accomplissent une tâche qui est nécessaire non seulement pour le bien-être de l'homme, mais simplement pour sa survie. Je crois

que l'on devrait faire beaucoup plus dans ce sens, pour assurer l'éducation de ceux qui ne se destinent pas à devenir des spécialistes scientifiques. Le Prix Kalinga rend un immense service à la société en encourageant ceux qui s'attaquent à cette entreprise difficile.

«Dans mon pays et, à un moindre degré, dans d'autres pays de l'Occident, on considère en général — par suite d'un regrettable appauvrissement de la tradition de la Renaissance — que la «culture» est essentiellement littéraire, historique et artistique.

Un homme n'est pas considéré comme inculte s'il ignore tout de l'œuvre de Galilée, de Descartes et de leurs successeurs. Je suis convaincu que tout le programme d'enseignement général devrait comprendre un cours d'histoire de la science du dix-septième siècle à nos jours, et donner un aperçu des connaissances scientifiques modernes, dans la mesure où celles-ci peuvent être exposées sans faire appel à des notions techniques. Tant que ces connaissances sont réservées aux spécialistes, il n'est guère possible aux nations de diriger leurs affaires avec sagesse.

«Il existe deux façons très différentes d'évaluer les réalisations humaines: on peut les évaluer d'après ce que l'on considère comme leur excellence intrinsèque; on peut aussi les évaluer en fonction de leur efficacité en tant que facteurs d'une transformation de la vie et des institutions humaines. Je ne prétends pas que l'un de ces procédés d'évaluation soit préférable à l'autre. Je veux seulement faire remarquer qu'ils donnent des échelles de valeur très différentes. Si Homère et Eschyle n'avaient pas existé, si Dante et Shakespeare n'avaient pas écrit un seul vers, si Bach et Beethoven étaient restés silencieux, la vie quotidienne de la plupart de nos contemporains serait à peu près ce qu'elle est. Mais, si Pythagore, Galilée et James Watt n'avaient pas existé, la vie quotidienne, non seulement des Américains et des Européens de l'Ouest, mais aussi des paysans indiens, russes et chinois, serait profondément différente. Or, ces transformations profondes ne font que commencer. Elles affecteront certainement l'avenir encore plus qu'elles n'affectent le présent. Actuellement, la technique scientifique progresse à la façon d'une vague de chars d'assaut qui auraient perdu leurs conducteurs, aveuglément, impitoyablement, sans idée ni objectif. La principale raison en est que les

## La situation économique au Canada

Pour l'information de nos membres, nous reproduisons ci-après le texte de la déclaration sur la situation économique au Canada, qui a reçu l'approbation unanime du Conseil d'administration de la Chambre, lors d'une assemblée régulière tenue le 20 janvier et qui fut rendue publique le lendemain :

«La Chambre de Commerce de Québec est d'avis que si la menace d'un mouvement désordonné des prix vers la hausse a pu exister il y a quelques mois, tel n'est pas le cas présentement.

«La Chambre de Commerce est également d'avis que l'on ne saurait attribuer les présents symptômes de ralentissement du rythme de l'économie canadienne entièrement à des rajustements, mais également à une politique de contraction qui fut appliquée en vue d'enrayer la hausse des prix et qui devrait être révisée à la lumière de la nouvelle situation économique.

«Le grand danger pour l'économie canadienne présentement n'est pas celui de l'inflation, mais plutôt celui de la déflation ou d'une régression économique.

hommes qui se préoccupent des valeurs humaines, qui cherchent à rendre la vie digne d'être vécue, vivent encore en imagination dans le vieux monde pré-industriel, ce monde qui nous a été rendu familier et aimable par la littérature de la Grèce et par les chefs-d'œuvre — que nous admirons à juste titre — des poètes, des artistes et des compositeurs, de l'ère pré-industrielle.

«Ce divorce entre la science et la «culture» est un phénomène moderne. Platon et Aristote avaient un profond respect pour ce que de leur temps on connaissait de la science. La Renaissance s'est autant préoccupée de rénover la science que l'art et la littérature. Léonard de Vinci a consacré plus d'énergie à la science qu'à la peinture. C'est aux architectes de la Renaissance que l'on doit la théorie géométrique de la perspective. Pendant tout le dix-huitième siècle, de grands efforts ont été entrepris pour faire connaître au public les travaux de Newton et de ses contemporains. Mais à partir du début du dix-neuvième siècle, les concepts et les méthodes scientifiques deviennent de plus en plus abstrus, et toute tentative pour les rendre intelligibles au plus grand nombre apparaît de plus en plus illusoire. La théorie et la pratique de la physique nucléaire moderne ont révélé brutalement qu'une ignorance totale du monde de la science n'est plus compatible avec la survie de l'humanité». — (UNESCO).

«En conséquence, la Chambre de Commerce de Québec invite le Gouvernement canadien à adopter les mesures qui s'imposent en vue de prévenir toute régression majeure. Parmi ces mesures, la Chambre mentionne la révision de la politique monétaire, l'encouragement à de nouveaux investissements par des dégrèvements d'impôts, un programme agressif de travaux susceptibles de favoriser le développement des régions sous développées et de celles où le chômage est ordinairement le plus élevé, une aide financière plus substantielle en vue de l'exécution des programmes de suppression des taudis et de réaménagement urbain et, dans la ville de Québec où le chômage vient d'atteindre un sommet particulièrement critique et dangereux, l'exécution de certains travaux majeurs que la Cité devrait mais ne peut entreprendre, faute de revenus adéquats.

«Notre pays doit éviter toute régression qui aurait pour effet d'établir le chômage en permanence et d'acculer à la faillite un grand nombre d'employeurs.

«Le Gouvernement canadien devrait donc adopter sans retard les mesures d'urgence et la politique économique qui s'imposent en vue de maintenir au maximum les opportunités d'emplois et la production, et améliorer le pouvoir d'achat et le standard de vie de la population canadienne.

«Enfin, la Chambre de Commerce est d'avis que le Canada a atteint un degré de maturité économique suffisant pour adopter les mesures législatives et bancaires qui s'imposent en vue d'inciter les Canadiens et les institutions financières canadiennes à prendre une part plus active dans le développement et l'exploitation de nos ressources naturelles.

«Parmi les arguments invoqués par la Chambre pour justifier ses prétentions et recommandations, on mentionne :

1.— En 1956, l'augmentation des opportunités d'emplois, soit 206,000, a plus que compensé l'augmentation de la main-d'œuvre civile, 153,000, réduisant ainsi le total des chercheurs d'emplois à 98,000 ou 1.8% de la main-d'œuvre civile totale;

2.— En 1957, l'augmentation des opportunités d'emplois accusait un retrait sensible. 122,000 soit un recul de 40% par rapport à l'année précédente. Par contre, l'augmentation de la main-d'œuvre civile, 233,000 marqua une augmentation de 55% par rapport à l'année précédente, faisant ainsi passer le total des chercheurs d'emplois de 98,000 en octobre 1956 à 208,000 en octobre 1957, soit 3% de la main-d'œuvre civile totale;

3.— Les mois de septembre et octobre sont les mois de l'année où le total des chercheurs d'emplois

atteint son plus bas niveau et les mois de février et mars sont ceux où il atteint son plus haut niveau. Compte tenu de ce phénomène, on sent de plus en plus la tendance de l'économie canadienne à n'être plus en mesure d'offrir le total des opportunités d'emplois exigé par l'augmentation de la main-d'œuvre civile. Ainsi, les derniers chiffres officiels indiquaient 754,000 chercheurs d'emplois comparativement à 300,000 pour la même période l'an dernier, soit 13 p.c. de la main-d'œuvre civile. Le département du Travail aux États-Unis considère officiellement comme régions en danger ("distress areas"), celles où le chômage atteint 6 p.c. ou plus de la main-d'œuvre civile. Avec 4,000,000 de chômeurs (il y en a 3,500,000) soit 6 p.c. d'une main-d'œuvre totale de 68,000,000, les États-Unis dans leur ensemble, dit-on seraient officiellement considérés comme en danger (distress area);

4.— Dans le district de Québec, où le chômage saisonnier est généralement plus considérable qu'ailleurs, dès le début de l'année 1958, le total des chercheurs d'emplois, 17,641, dépassait déjà le sommet de mars l'an dernier, 17,000. Si l'on tient compte du fait que c'est au milieu de mars que le chômage dans le district de Québec atteint généralement son maximum, nous pouvons dès maintenant prévoir que notre district comptera plus de 20,000 chômeurs en mars prochain, soit 20% d'un effectif total d'environ 106,000 travailleurs;

5.— En dépit de l'amélioration constante des standards d'éducation et de formation professionnelle des chefs d'entreprises, le total des faillites a augmenté au Canada l'an dernier, et il s'est élevé à 187 dans le seul district judiciaire de Québec, comparativement à 147 l'année précédente. Le secteur de l'industrie du bâtiment fut particulièrement affecté et on ne saurait s'en étonner en face d'une construction domiciliaire qui, pour le premier trimestre de 1956, 136,000 unités commencées au Canada, est tombée au cours du premier trimestre de 1957, à 79,000. Dans les circonstances, on ne saurait porter au seul compte de l'incompétence cet accroissement considérable du nombre des faillites. Ce phénomène semble plutôt être imputable en partie à la politique de restrictions appliquée en vue d'enrayer une hausse désordonnée des prix;

6.— Au cours des cinq dernières années, la tendance à la hausse des prix n'a pas été plus accentuée qu'elle ne l'avait été au cours de la deuxième guerre mondiale et de la guerre de Corée. En effet, l'indice des prix à la consommation qui était de 102.9 en 1950 est passée à 116.3 en 1952, soit une avance de 13.6 en deux ans. De 1952 à octobre dernier, il est passé de 116.5 à 123.4 soit une avance de 6.9

en cinq ans. Et l'indice s'est à peu près immobilisé à ce niveau depuis octobre;

7.— La tendance au chômage qui s'accroît présentement est d'autant plus inquiétante et paradoxale qu'il nous reste encore d'immenses ressources naturelles à mettre en valeur, des conditions d'habitation à améliorer et un plus haut standard de vie à atteindre: objectifs qui nécessitent une utilisation maximum de la main-d'œuvre disponible.— *La Chambre de Commerce de Québec.*

*«Les explosions atomiques n'ont aucune influence sur le temps». Telle est la teneur de la réponse — parue dans le Journal Officiel français — du Ministre des Travaux Publics à un député.*

*La fibre de verre recèle des possibilités nombreuses et inattendues: des savants de l'université de Columbus (Ohio—Etats-Unis) auraient trouvé le moyen d'en faire de moelleux coussins.*

*«Le motel» est un petit bungalow muni de tout le confort — radio, télévision, salle de bain — où l'automobiliste américain peut passer la nuit, pour une somme relativement modérée. Les «motels» sont situés le long des routes à grande circulation; on en compte déjà 45,000 comportant plus de 890,000 chambres.*

*Pour éviter l'usure des disques de pick-up, les Américains ont inventé un disque d'essai silencieux «caméléon» qui du noir passe au gris lorsque l'aiguille n'est plus bonne.*

*Les bureaux volants augmentent sans cesse aux Etats-Unis, où déjà 8,000 sociétés les emploient. Ces avions, pourvus d'une grande table-bureau, d'une machine à dicter et du téléphone, permettent aux chefs d'entreprises de poursuivre leur activité pendant leurs déplacements.*

*Une association patronale s'est constituée en France pour favoriser l'expansion de l'industrie aéronautique par l'étude et la prospection du marché.*

*Une usine de Munich-Allach a obtenu des chemins de fer de l'Inde une commande de 150 locomotives à vapeur et de 30 motrices.*

## Le Canada entier espère en l'équipe nouvelle qui vient de prendre les rênes du pouvoir à Ottawa

**L**E PAYS vient de donner au parti conservateur fédéral un mandat sans équivoque.

La vague de fond qui, d'un Océan à l'autre, a reporté au pouvoir avec une majorité sans précédent dans l'histoire du pays le gouvernement dirigé par l'hon. John Diefenbaker, exprime la volonté du peuple canadien de se donner une administration forte et autonome.

L'un des faits les plus remarquables de cette élection est sans contredit le vote du Québec. Pour la première fois depuis Sir John MacDonal, les Québécois ont donné 50 sièges aux conservateurs, rompant ainsi une tradition libérale datant des jours de Sir Wilfrid Laurier. On a à peu près tout dit des causes possibles de ce revirement. Le plus remarquable facteur psychologique de la victoire conservatrice semble bien être cependant la personnalité vraiment transcendante du leader qui, par son dynamisme, son tact, sa sincérité, sa dignité et la fidélité à ses promesses — dont la plupart furent remplies en neuf mois d'une administration assez laborieuse — a su s'imposer à la totalité des Canadiens. On ne saurait trouver meilleur gage d'unité nationale que celui d'avoir su capter la pleine confiance des masses à tous les niveaux de l'échelle sociale. Des équipes jeunes, des figures nouvelles et sympathiques, un programme basé sur des réalisations récentes et populaires comme l'augmentation des pensions de vieillesse et la réduction des impôts aux petits salariés, enfin un plan de campagne assez différent de tout ce qu'on avait vu jusqu'ici en temps d'élections — tout cela a plu à l'électorat, lui a

### LES BUTS DE LA CORPORATION DES MAÎTRES-ÉLECTRICIENS

#### Compétence:

Le but ultime de la Corporation des Maîtres Électriciens est:

- 1 D'Augmenter la compétence et l'habileté de ses membres.
- 2 D'Encourager leurs études.
- 3 De leur permettre de discuter les questions d'intérêt du métier.
- 4 De définir d'une façon plus précise les qualités requises pour devenir maître électricien.

#### Honnêteté:

La Corporation des Maîtres Électriciens par de nombreux règlements d'étiquette professionnelle entend développer et surveiller la conduite de ses membres au point de vue JUSTICE et HONNÊTÉTÉ. Ces deux points constituent d'ailleurs la devise de la Corporation qui se lit comme suit: "HONNÊTÉTÉ ET COMPÉTENCE." Notre devoir consistera à éliminer cette impression de doute que peuvent avoir répandue certains artisans incompetents ou malhonnêtes.

#### Sécurité:

Le public doit confier en toute sécurité ses travaux électriques aux membres de la Corporation qui sont astreints par règlement à une étiquette professionnelle sévère. Des comités permanents sont chargés de surveiller et de faciliter la réalisation des objets et buts de la Corporation tant dans l'intérêt des membres que dans celui du public qui obtiendra toute la protection requise pour tous les genres d'installations électriques.

#### APPEL AU PUBLIC

#### Matériel électrique:

Dans l'intérêt du public et pour sa

245, RUE DU PONT,

Tél.: LA 4-5257

**LA SIE  
F.-X. DROLET  
— QUÉBEC**

Fondée en 1875

#### FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique générale. Ascenseurs de tous genres

Forge — Modelage  
Soudure

Matériaux d'aqueduc  
Bornes - Fontaines

Fonderie: Acier, Fonte,  
Cuivre, Aluminium.

Treuils (Winches)  
Guindeaux.

inspiré confiance et a influencé le vote sans précédent de lundi.

Ceux qui chercheront à analyser les causes de la victoire conservatrice devront s'arrêter plus qu'un moment à l'un des aspects de la campagne qui a pu avoir une influence décisive sur le vote. Je veux parler de la campagne publicitaire du parti conservateur. Ceux qui l'ont amorcée, conçue et réalisée méritent assurément de grands éloges. Sans doute conseillés par de très compétents experts en psychologie, les réalisateurs de cette campagne ont su mettre en relief, d'un bout à l'autre du pays, à la télévision, dans les journaux, dans les affiches, voire même dans le ton général des discours et les grandes lignes du programme offert, des idées-clefs répondant aux désirs de tout le peuple canadien. Par ses implications autant que par le ton et une certaine réserve qui l'ont caractérisée, cette publicité a été magistralement orchestrée. Elle a su refléter le véritable esprit du chef conservateur et de ses lieutenants. Des idées précises, dignes, prudentes, faciles à saisir et empreintes d'une évidente sincérité; une présentation axée autour de la photographie de M. Diefenbaker qui servait de thème à l'identification de tous ses candidats; une attitude positive des textes où il n'était question du passé que pour en souligner les erreurs à éviter, tels sont les cadres où s'est insérée l'une des campagnes publicitaires les plus véritablement canadiennes que l'on ait pu voir jusqu'ici en temps d'élection.

Ce n'était pas mince affaire, en effet, que de chercher à entamer le bloc libéral québécois. Et pourtant, la stratégie conservatrice a été telle que même les plus optimistes ont vu leurs prévisions de beaucoup dépassées d'un bout à l'autre de la province. On peut dire sans arrière-pensée que si tel a été le cas, c'est que "l'appel" a su toucher la corde sensible au moment psychologique et a incité le peuple à muer ses con-

meilleure protection il existe dans notre pays un organisme chargé d'approuver le matériel électrique et qui se nomme la "Canadian Standard Association". Tout matériel ne portant pas l'étiquette C.S.A. ou l'étiquette d'approbation du B.E.P.Q. est dangereux et son emploi est défendu.

Toutes les provinces du Dominion ont leur bureau d'inspection qui cataloguent les différentes catégories de matériaux approuvés en plus font une inspection sévère de toute installation réalisée par les membres de la Corporation.

Tout matériel, accessoire ou appareil utilisé doit porter l'étiquette d'approbation et en dernière analyse être inspecté par l'un des différents bureaux d'inspection. Il est donc recommandé au public en général de n'employer que des matériaux approuvés, lesquels peuvent être fournis par des manufacturiers reconnus ou des fournisseurs responsables ou encore par les Maîtres Électriciens membres de la Corporation.

#### Travaux électriques:

Seuls les membres de la Corporation ont le droit de poser toute marchandise ou appareil électrique. Ceux qui se permettent de faire des installations sans être munis des licences prescrites par la loi 172, sans demander les permis et les inspections exigés par la loi de la province s'exposent à des sanctions sévères et n'offrent aucune garantie de sécurité à leurs clients.

#### Avantages des travaux bien faits:

Des travaux exécutés par des Électriciens compétents avec des matériaux approuvés conformément aux lois et codes établis constituent une garantie de protection unique et satisfaisante pour les plus sévères exigences. Ici vous aurez la certitude que seuls les membres de la Corporation sont en mesure d'assurer au public toutes ces conditions de sécurité.

#### Danger des installations défectueuses:

On estime que les dégâts causés par le feu au Canada s'élèvent à \$100,000,000.00 en 1950, et qu'en certains cas ces incendies ont pour cause un mauvais fonctionne-

### VOUS PARTEZ OUTRE-MER

Profitez du marché libre canadien et payez moins en frais de voyage. Consultez-nous quant aux règlements du numéraire étranger et aux taux de change. Guardian Trust vous procurera des devises étrangères à meilleur compte.

Consultez: WILLIAM CAMERON: Gérant

### GUARDIAN TRUST Co.

970, Ave CARTIER,

Tél. LA 4-5341

Après 6 heures p. m.

1335, CHARLES HUOT,

Tél. MU 3-4837

Service de 24 heures

victions intimes en un geste positif. Le sentiment profond que le thème de la campagne, personnifié par le chef conservateur, a su promouvoir, est sans aucun doute ce qu'il convient d'analyser maintenant afin de découvrir quelles sont les bases de l'unité nationale. Un courant comme celui dont nous venons d'être témoins ne surgit pas à propos de rien — il y a au fond des éléments dont la connaissance nous permettra de savoir ce qu'est un véritable canadianisme, c'est-à-dire un sentiment commun à tout Canadien quelles que soient ses origines, sa religion et la langue qu'il parle.

En dehors de l'aspect positif du vote de lundi, il y a incontestablement un puissant élément négatif dont les députés élus feront bien de tenir compte. Certes, on a voté "en faveur" d'un changement, en faveur d'un chef énergique et prudent, mais on a aussi voté "contre" la persistance des impôts, "contre" l'influence américaine dans les affaires canadiennes, "contre" l'apathie d'un trop grand nombre de députés du Québec au Parlement fédéral et aussi "contre" les campagnes de préjugés auxquelles on nous a trop longtemps habitués. Le très long règne des Libéraux, leur "éloignement du peuple", selon l'expression même de leur ancien chef distingué le très honorable M. St-Laurent, le rejet de ce dernier par une faction plus remuante que perspicace du parti et l'arrogance de certains dirigeants avant l'élection du 10 juin dernier, ont certainement exercé une influence sur la portée négative du vote.

Nos populations sont de plus en plus éclairées sur les aspects multiples de la politique canadienne. La télévision, notamment, a profondément modifié la technique des campagnes électorales en permettant à chacun de juger froidement les hommes et leurs idées dans le calme du foyer, hors de l'ambiance passionnée des grandes foules de naguère, chauffées à blanc par des orateurs souvent plus fougeux que sincères et patriotes.

Des équipes neuves, jeunes et ardentes vont aller nous représenter à Ottawa. De leur comportement dépendront dans une large mesure une plus grande unité nationale, un ressaisissement économique, une politique vraiment canadienne et l'orientation des destinées du pays pour de nombreuses années à venir. Le pays — et le Québec en particulier qui ne leur a pas mesquiné ses votes — compte sur les députés nouvellement élus pour qu'ils se tiennent debout, pour qu'ils sachent exposer avec réalisme nos besoins en proportion de notre nombre et du retard que nous avons pris dans bien des domaines pour avoir voulu faire bande à part dans la Confédération. La tâche à accomplir est énorme, mais nous avons confiance

ment d'appareils électriques. L'achat de matériaux et appareils électriques de marques approuvées par le Code Électrique Canadien et la C.S.A. et leur installation par les membres de la Corporation des Maîtres Électriciens sont une sauvegarde contre ces hasards du feu de pertes matérielles et en certains cas de perte de vie.

#### Prenez vos précautions

Nous vous conseillons d'exiger de votre électricien qu'il soit membre en règle de la Corporation des Maîtres Électriciens. Vous pouvez et devez également lui demander de vous produire le certificat d'acceptation du Bureau des Examineurs Électriciens de la Province de Québec, pour l'ouvrage réalisé chez-vous.

De plus, au cours de l'exécution des travaux, une inspection périodique doit être faite et à la fin des travaux une dernière inspection est de rigueur. Les membres doivent fournir à leurs clients le certificat d'inspection finale et cela en vertu des lois et règlements. Aucun contrat ne peut être déclaré fini avant que ce certificat n'ait été fourni aux clients.

#### CONCLUSION

##### Chacun son métier:

La raison et le bon sens nous prescrivent des règles dont il nous est impossible de nous écarter sans danger: les maladies sont traitées par les médecins, les causes judiciaires se plaignent par des juristes, les plans d'un édifice se réalisent par des architectes, les travaux de génie relèvent des ingénieurs: Dans le même sens et pour les mêmes raisons impérieuses le matériel électrique doit se poser par des Maîtres Électriciens, membres de la Corporation des Maîtres Électriciens de la Province de Québec. — Comité d'Éducation et de Formation.

Presque tous les maux n'ont de fondement que dans notre imagination; ce sont nos prévoyances et nos craintes qui leur prêtent leurs plus vives pointes.— (Lamennais).

que cette nouvelle équipe sera à la hauteur de la situation.

Il appartiendra par ailleurs aux électeurs eux-mêmes de ne pas chercher à faire de leurs députés des "agents de placement", et de ne pas les acaparer par des demandes intempestives. L'Etat est sûrement disposé à prendre toutes les dispositions humainement propices à ranimer les affaires et à bien administrer le pays, mais c'est dans la mesure où chacun fera un petit effort de plus pour activer ses propres affaires que nous sortirons du marasme amorcé par certains facteurs extérieurs certes, mais aussi par un pessimisme que devraient contribuer à dissiper les mesures dont le nouveau gouvernement promet de se faire le champion à la très prochaine session.

—Louis-A. BELISLE.

#### DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'AUTOGRAPHES

*Un commerçant a installé rue Montmartre, à Paris, un appareil distributeur. Il suffit de verser une pièce de 100 francs dans la fente appropriée et l'on reçoit la photographie dédicacée d'une vedette de cinéma.*

*Si ces appareils se multiplient, les vedettes ne seront plus entourées d'admirateurs leur demandant des autographes.*

#### DIMENSIONS EQUIVALENTES

*Un riche sujet britannique M. Crawford avait acheté un grand hôtel à Cannes, sur la Côte d'Azur françaises, dans lequel il occupait un appartement pour lui et sa famille.*

*Il vient de vendre cet hôtel à une société qui veut le démolir pour en reconstruire un plus moderne, mais il avait exigé des acquéreurs un appartement de même dimension, avant de s'en aller.*

*Lui ayant trouvé un appartement de même superficie, ils firent commencer les travaux, mais M. Crawford a refusé le local qu'on lui offrait.*

*Il exige non seulement la même superficie, mais aussi le même volume. Or l'appartement que M. Crawford ne veut pas quitter a des plafonds hauts de cinq mètres.*

#### UNE BICYCLETTE QUI GRANDIT

*Un inventeur italien a mis au point un vélo adaptable à toutes les tailles. Le cadre et tous les éléments verticaux peuvent être facilement déplacés ou allongés à volonté.*

*Le même vélo peut ainsi être utilisé par les petits enfants et les parents.*

#### ENCORE LES FEMMES!

On entend souvent un homme dire: "Ce doit être une femme qui conduit," lorsqu'il voit une voiture qui fait fi des feux et enseignes de circulation. Le YMCA de Toronto annonçait récemment la tenue d'un concours de conducteurs d'automobile. Des 35 candidats qui se sont présentés, 33 étaient des jeunes filles. La plupart d'entre elles n'avaient pas de voiture à leur disposition, mais elles étaient désireuses d'apprendre en attendant le jour où elles pourraient s'en procurer une.— *Medicine Hat News.*

#### ELLE ET LUI

— Si vous disiez la vérité, vous autres les hommes, vous devriez bien avouer que vous aimez les femmes bavardes tout autant que les autres.

— Les autres . . . les autres . . . Quelles autres ? . . .

#### DÉCHÉANCE

— A me voir dans l'état où je suis aujourd'hui, déclare le mendiant, vous ne vous douteriez pas qu'autrefois je roulais dans ma propre voiture . . .

— Vraiment? Et quand ça?

— Oh, voilà une cinquantaine d'années, environ. C'est ma mère qui la poussait.

#### PRIMAUTÉ DE LA PRESSE

— Croyez-vous que la radio ou la télévision remplacera complètement le journal un jour?

— Non, je ne le pense pas, car ces appareils ne pourront jamais être utilisés pour chasser les mouches!

#### FOI EN L'AVENIR

On célébrait le centième anniversaire de naissance d'un pionnier. Après lui avoir présenté les félicitations d'usage, un jeune homme lui demandait sur un ton de pince-sans-rire:

— Pensez-vous que vous êtes bon pour un autre siècle, le père?

— Bien, rétorque le vieillard, je me sens beaucoup plus fort aujourd'hui que je ne l'étais il y a cent ans, jour pour jour!

## Aider les clients en défaut à trouver les moyens de payer vaut mieux que de les menacer et risquer de les perdre

**R**ELATIVEMENT à la perception par le détaillant des comptes qui ne se conforment pas aux termes des modes de paiement convenus, nous avons dit dans un précédent article qu'il fallait d'abord 1° aviser le client délinquant que toute nouvelle avance est impossible, et, 2° chercher à aider ce client en lui montrant comment il peut arranger son budget afin de mieux faire face à ses obligations.

Cette dernière méthode vaut évidemment mieux que de proférer des menaces et de "faire des frais" au client. Lorsque ce dernier ne fournit pas au marchand l'occasion d'une franche discussion en venant au magasin, le préposé à la perception lui téléphonera, lui rendra visite ou lui écrira afin de l'inviter à venir amorcer un règlement satisfaisant. Un "collecteur" expérimenté saura dire au client en défaut les paroles qui le rassureront en lui laissant entrevoir que d'autres ont pu se trouver dans les mêmes situations et en sont sorties grâce aux moyens de payer que l'établissement leur a procurés.

Il va de soi que pour proposer une invitation à un client de cette catégorie, il faut avoir plusieurs plans différents, mais très précis à offrir. Si le montant dû est peu considérable et peut raisonnablement se régler en deçà d'un mois, on peut proposer simplement de répartir la dette en retard sur trois ou quatre versements égaux payables chacun à une date déterminée. Si, par ailleurs, la somme due est assez considérable pour qu'elle doive s'échelonner sur plusieurs mois, il

### LA BIBLIOTHEQUE de l'HOMME d'AFFAIRES

12 volumes, tous en français.

Organisation et Financement des Entreprises. — Crédits et Recouvrements. — Marchés mobiliers et Placements. La Psychologie Appliquée aux Affaires. — Principes généraux d'Organisation. — Organisation de l'Emploi. — Organisation de la Production. — Organisation Administrative. — Sélection et Formation des Vendeurs. — Prospection de la Clientèle. — Le Service des Ventes. — La Publicité et la Vente. — Les 12 volumes, \$36.00  
Chaque volume \$3.00 Marchés Mobiliés & Placements \$4.00

Téléphone LA 2-1344

BELISLE EDITEUR

4 ST-JACQUES,

QUEBEC.

1075, Berri, — Montréal — Tél.: MA 8585

### DÉBUTS DE L'AUTOMOBILE

Aux jours primitifs de l'automobile, en 1918, on était loin de penser qu'un temps viendrait où l'on pourrait lire sur les enseignes, au bord de la route: "Limite de vitesse 60". Selon un ancien guide pour automobilistes, la vitesse maximum dans les villes et villages du Nouveau-Brunswick était de 12 milles à l'heure. Le maximum était de 15 milles à l'heure dans la banlieue et de 20 milles à l'heure en pleine campagne.

Voyager à une vitesse de 20 milles à l'heure, à cette époque, était probablement plus dangereux que de faire du 60 aujourd'hui. Les chemins étaient étroits et tortueux. Certaines courbes étaient tellement prononcées qu'on y trouvait des enseignes conseillant de sonner du klaxon. Puis il y avait la poussière qui empêchait souvent le chauffeur de voir où il allait.

On peut se faire une idée du changement d'attitude à l'égard de la vitesse à la lecture des règlements en vigueur en 1918:

En Nouvelle-Écosse: Conduire à une vitesse raisonnable et conditionnée aux circonstances. Prima facie, la vitesse n'est pas raisonnable et imprudente si elle dépasse 15 milles à l'heure dans les villes et villages; ou si elle dépasse 15 milles à l'heure ailleurs lorsque l'on ne peut pas voir à au moins 200 verges en avant de soi sur la route; ou si elle dépasse 20 milles à l'heure à d'autres endroits.

Ontario: Ne doit pas dépasser 15 milles à l'heure dans les limites de la ville, et 20 milles en campagne.

Québec: Vitesse raisonnable, 15 milles à l'heure dans les endroits habités; 18 milles à l'heure ailleurs.

Maine: 15 milles à l'heure dans les endroits habités; 25 milles à l'heure ailleurs.

Massachusetts: Vitesse raisonnable. 8 milles à l'heure dans les courbes et aux passages à niveau; 15 milles à l'heure dans les endroits habités et 20 milles à l'heure ailleurs.

est possible que ce client ait aussi des dettes ailleurs. Dans ce cas, on peut lui proposer un refinancement sous forme d'un emprunt global à même lequel tous les créanciers pourront recevoir un règlement satisfaisant. On peut aussi obtenir du client endetté plusieurs billets peu considérables s'échelonnant sur une période plus ou moins longue. Il va de soi qu'à leur échéance ces billets devront être payés, sans quoi de nouvelles démarches seront nécessaires pour en obtenir l'équivalent en argent.

Trop souvent, au cours des démarches ainsi faites en vue de recouvrer les paiements en retard, le client reçoit l'impression que le marchand a peur de ne jamais être payé — et c'est ce qui explique l'indignation dont font parfois preuve les clients honnêtes que des circonstances particulières rendent incapables de faire face à leurs obligations comme ils le voudraient. Il ne suffit donc pas d'affirmer au client que la raison pour laquelle on insiste pour être payé promptement est qu'il a promis de se conformer aux conditions établies. Cela, le client le sait. Il sait aussi qu'il désire payer, qu'il s'efforce de faire honneur à ses obligations, qu'il ne veut rien garder de ce qui ne lui appartient pas. Ce sont là des sentiments propres à la très grande majorité des chefs de famille et de leur femme qui font la plupart des achats. Par conséquent, il vaut mieux expliquer au client en termes précis pourquoi l'on insiste pour se faire payer dans les délais les plus courts. On écarte de la sorte toute impression que l'honnêteté du client est en doute. D'ailleurs, tout client intelligent à qui sont clairement expliquées les véritables raisons d'affaires qui obligent un marchand à faire rentrer ses crédits, comprendra, par exemple, une justification des démarches faites auprès de lui exprimée comme suit: "Lorsque nos comptes sont payés comptant, peut dire le détaillant, nos frais de comptabilité sont réduits, il n'est pas question de "mauvaises créances" et de démarches pour suivre la perception, nous devons faire moins d'escompte à la banque et y payer par conséquent moins d'intérêt, puis nous perdons moins de temps à autre chose qu'à servir nos clients comme il faut. En outre, il nous est possible de profiter des escomptes accordés par nos fournisseurs lorsque nos propres paiements ont lieu dans les délais prescrits. Tout cela se traduit par un meilleur service et de meilleurs prix à nos clients, donc à vous-même. Si nous insistons pour nous faire payer comptant ou à peu près, ce n'est donc pas que votre honnêteté est mise en doute, et il faut vous chasser de l'idée que c'est parce que nous avons "peur de perdre".

Une explication en ce sens renferme les vraies raisons à l'appui de l'insistance que met le détaillant à

New Hampshire: Seize milles à l'heure dans les endroits habités, 25 milles à l'heure ailleurs; ralentir aux courbes, passages à niveau, etc.

Connecticut: Vitesse raisonnable, pas plus de 30 milles à l'heure sur une distance d'un quart de mille sur une route publique, ou 20 milles à l'heure sur une distance d'un quart de mille dans les endroits habités. Dix milles à l'heure aux courbes et croisements de rues ou de chemins.

Le Vermont, faisant preuve de la prudence caractéristique de la Nouvelle-Angleterre, imposait une limite de 10 milles à l'heure dans les endroits habités, mais permettait une vitesse qui pouvait atteindre 25 milles à l'heure en pleine campagne.

L'État de New-York se montrait plus tolérant. Il spécifiait que le conducteur devait se montrer prudent et ne jamais dépasser 30 milles à l'heure. Aujourd'hui, un automobiliste qui n'irait pas plus vite que 30 milles à l'heure sur l'une des grandes routes de New-York serait traduit en cour et on le qualifierait de "tortue" de la route.

— St. John Telegraph-Journal.

#### CONSTRUCTION AUTOMOBILE: présentation de la "Symétrie Paris 1958"

Une voiture baptisée "Symétrie Paris" vient d'être présentée par la "Société Arbel" qui en a assuré la construction.

Le modèle, qui vient d'être réalisé dans une version commerciale, a été conçu et créé par des ingénieurs et ouvriers français avec des capitaux français. Il est exposé au Salon de l'Automobile de Genève, qui se tient actuellement.

### VIVEZ HEUREUX !

3,000 pensées et citations.

Remarquable recueil d'idées représentant la sagesse de tous les pays et de tous les temps. Nous en citons un certain nombre dans le présent numéro des "Affaires". Classées par ordre alphabétique d'idées. Très utile pour discours, articles, etc. Prix franco: \$1.30. S'adresser à:

J.-E. BUTEAU

C. P. 575 HAUTE-VILLE, QUÉBEC 4

se faire payer promptement et elle devrait être donnée — au moins dans ses grandes lignes — chaque fois qu'un client en défaut est convoqué afin de mettre ordre à son compte.

Par ailleurs, l'on doit agir sans retard et avec fermeté à l'égard des clients en défaut qui peuvent, mais ne veulent apparemment pas s'acquitter de leurs paiements. Les pressions à exercer doivent s'appliquer dès que les termes convenus ne sont pas remplis. On saura dès lors ce qui cloche. Et si le client a de bonnes raisons pour ne pas se conformer à ses engagements, il pourra les faire valoir sans retard, de sorte qu'une nouvelle entente pourra être conclue à la lumière des faits soumis. S'il n'y a aucune raison valable et si l'on discerne de la mauvaise volonté chez le client dont les moyens n'expliquent pas une dérogation de cette nature, le compte doit être remis à une agence de perception. Si cette dernière ne réussit pas dans un délai satisfaisant, il ne reste que le recours en loi par l'intermédiaire d'un avocat.

Nous verrons au cours des prochains articles de quelle manière les livres doivent être tenus afin de simplifier la perception des comptes, l'envoi de relances et rappels, et la surveillance des crédits en général dans les établissements qui en font.

—Louis-A. BELISLE.

#### LE JEU D'ECHECS OBLIGATOIRE

*Un sénateur du New Jersey a demandé que l'étude du jeu d'échecs soit obligatoire dans toutes les écoles primaires des Etats-Unis.*

*Il s'est rendu compte que les Russes étaient les meilleurs joueurs d'échecs du monde. Pour cette raison, ils apprennent mieux les mathématiques et ont réussi les premiers à envoyer un satellite dans le ciel.*

*Au point de vue militaire, les meilleurs tacticiens sont tous des joueurs d'échecs. Napoléon 1er avait toujours été de première force à ce jeu qu'il pratiquait déjà quand il était à l'école de Brienne.*

#### LA VALEUR D'UN HOMME

*Cinq jeunes gens avaient attaqué dans une rue de Paris le chauffeur d'une camionnette transportant des exemplaires d'un journal communiste.*

*Ils le rouèrent de coups à tel point qu'il est mort quelques jours après.*

*Ils ont été condamnés à 300.000 francs de dommages et intérêts envers la société de routage, pour vol des journaux et à 200.000 francs à verser à la veuve et à son enfant.*

Voiture à six places particulièrement confortable, dont le freinage "Electric drive" est d'autant plus énergique que la vitesse est plus élevée, d'une tenue de route impeccable grâce aux quatre roues motrices et à un système "anti-différentiel" qui fait automatiquement porter le couple sur la ou les roues qui adhèrent; ce modèle est prévu avec trois sources d'énergie: fonctionnement à l'essence, fonctionnement au fuel, fonctionnement par cartouches de déchets atomiques, dit "Genestatom".

D'autre part, la suspension de la voiture est réalisée à partir de quatre coussins de caoutchouc, système dit "Thermogum". L'énergie absorbée par ces amortisseurs est transformée en chaleur. Des disques d'aluminium disposés convenablement transportent les calories du centre vers la périphérie et les évacuent à l'air libre.

#### L'EXPORTATION DU VIN DE CHAMPAGNE EN 1957

Les expéditions du vin de champagne de l'année 1957 ont dépassé largement les 44 millions de bouteilles de 1956. Les négociants et récoltants champenois ont sorti de leurs caves du 1er janvier au 31 décembre 1957 un total général de 48,400,000 bouteilles.

On enregistre ainsi une poussée continue de quatre années, qui a porté les expéditions de champagne de 30 millions en 1953 à 33 puis 38 à 44 millions les années suivantes.

Les expéditions en France ont atteint en 1957 le chiffre de 35 millions 705.008 bouteilles, au lieu de 38,278,718 en 1956.

Les plus grands importateurs étrangers de champagne français ont été:

— L'Angleterre, avec 2,950,291 bouteilles.

— Les Etats-Unis, avec 2,584,368 bouteilles.

— La Belgique avec 1,666,939 bouteilles.

Au total, les exportations françaises vers l'étranger et la zone franc se sont élevées à 12,737,141 bouteilles.

Ce n'est pas la volonté qui nous fait agir, mais l'imagination.— (Cloué).

Et rien n'est tant à nous que notre volonté.— (Rotrou).

## Les trois grands de la Société: Capital, Travail et Etat

Durant la dernière décade, la Province de Québec a connu une expansion industrielle prodigieuse et merveilleuse.

Nos ressources naturelles abondantes et variées sont mises en valeur sur tous les points du territoire de la Province.

Les mines, les moulins, les raffineries, les manufactures et les usines poussent comme des champignons sur le sol du Québec. Nos universités et nos écoles de métiers ont peine à fournir au rythme requis le personnel technique et la main-d'œuvre spécialisée dont notre industrie grandissante a un urgent besoin dans tous les secteurs. Les placements de capitaux dans Québec s'effectuent à une échelle sans précédent. Le flot des capitaux pour l'ouverture des mines, le barrage des rivières, et la construction des usines, afflue sans arrêt.

Mais l'avance incroyable de la Vieille Province sur l'avenue de l'industrialisation n'aurait pas été possible sans le travail d'équipe du Capital et du Travail, sous l'égide du Gouvernement de Québec, car l'effort conjoint de ces trois Puissances s'avère essentiel à l'essor industriel de la Province.

ANTONIO BARRETTE,  
MINISTRE DU TRAVAIL.

MINISTÈRE DU TRAVAIL  
PROVINCE DE QUÉBEC

## En faisant montre de sens commun il est possible de conjurer les menaces qui planent sur notre économie

**E**CONOMIQUEMENT, le monde occidental traverse une période de malaise. Moralement aussi. D'ailleurs, le malaise moral semble être à la racine de l'autre.

Qualifier de *malaise* l'attitude morale qui nous achemine vers une crise économique et sociale plus ou moins grave est assurément un euphémisme, car si on s'y arrête le moins, on pourrait aller jusqu'à voir là un signe de décadence avancée. En fait, un vent de névrose collective paraît avoir soufflé sur certaines têtes.

Les signes de cette névrose sont multiples. Horreur du travail et des responsabilités. Goûts dérangés qui se manifestent par des excentricités comme la robe-sac, les "jeans" sales et les cheveux en vadrouille qui donnent à certains groupes de jeunes l'aspect de vachers égarés dans nos rues. Peinture et styles abstraits, futuristes et criards. Automobiles à queue de morue. Théâtre noir. Rock-and-Roll. Musique brailarde. Chansonniers écoeurants. Lectures obscènes. Boustifailles et beuveries. Et tout le reste.

Du côté administratif pointent d'autres signes non moins inquiétants, dont le moindre n'est pas l'attitude des syndicats ouvriers qui demandent des avantages nettement exagérés en face du chômage qui frappe des millions de travailleurs. On pourrait ajouter la continuation des dépenses imputées à la défense, mais qui ne servent en majeure partie qu'à maintenir de

### LA FÉDÉRATION DES ANTILLES

Le 3 janvier dernier, la fédération des Antilles prenait officiellement naissance. Les premières élections à la Chambre des représentants de la fédération avaient lieu le 25 mars. Le 22 avril, la princesse Margaret a inauguré officiellement l'assemblée législative fédérale, en qualité de représentante extraordinaire de la reine. Cette cérémonie marquait la réalisation d'une idée qui, favorisée par le gouvernement du Royaume-Uni, a attiré peu à peu l'appui des habitants des dépendances anglaises de la mer des Caraïbes: ils en sont venus à voir dans la fédération l'avenir le plus prometteurs pour leurs territoires isolés et de peu d'étendue. Elle marquera aussi l'entrée de l'étape finale du progrès dans la voie conduisant à l'autonomie au sein du Commonwealth. Suivent les faits saillants qui ont trait à la fédération.

Les territoires fédérés: la Barbade, la Jamaïque, les Iles sous le Vent (Antigua, Montserrat, Saint-Christophe-Nevis, Anguilla), la Trinité et Tobago, les Iles du Vent (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie,

### INNOVATION COMMERCIALE



**Estampes en plastique transparent**  
Voyez ce que vous estampez; évitez les erreurs.

**Plus léger, plus économique.**

Pas plus dispendieux que les estampes de bois, même les plus récentes.

**DEMANDEZ NOS PRIX**

### DOMAINE de la CLASSIFICATION

Pour avoir du succès dans votre classification, servez-vous de la chemise à classement "RICHELIEU", manufacturée dans le QUÉBEC, de toute première qualité. Demandez échantillon pour vous convaincre. Pour la première fois, des Canadiens-Français vous fournissent une

chemise de première qualité à des prix populaires.

Cette annonce vous vaut 10% d'escompte sur l'achat de toute quantité de chemises "RICHELIEU"

**RICHELIEU**  
**R**

## LE SPECIALISTE DU BUREAU, Inc.

H.-E. LAVALLÉE, président-gérant

939, 21<sup>ème</sup> AVENUE, Limoilou,

Tél. LA 3-6573

QUEBEC

Demandez les formules réglées pour comptabilité de tous genres ainsi que couverts "binders" de Villemaire & Frères Ltée, appelés Vimy & William

coûteuses équipes au travail à même l'argent des contribuables. Le général Guy Simonds a récemment émis une opinion que nos lecteurs ont maintes fois relevée ici même, à savoir que l'argent dépensé en armements constitue un gaspillage pur et simple de notre argent parce que les prototypes créés au Canada deviennent démodés et sont dépassés en quelques mois par des appareils plus perfectionnés. Je persiste donc à prétendre que la plupart des contrats de défense accordés au Canada et aux Etats-Unis sont des secours directs déguisés accordés à certaines grosses entreprises pour leur permettre de subsister parce que, laissées à elles-mêmes dans une économie libre, elles ne pourraient s'avérer économiquement viables.

Le plus ennuyeux est que les contrats de travail en vigueur dans ces entreprises servent de normes pour établir les salaires ailleurs et contribuent de la sorte à faire constamment monter le coût de la vie. Lorsqu'on sait que tous les produits de consommation sont constitués de 95 pour cent et plus de salaires, la logique la plus enfantine permet de comprendre que si les salaires montent sans cesse, le coût de la vie ne peut baisser.

Les Américains paraissent s'être soudain aperçus du rôle néfaste que jouent chez eux les trop puissants syndicats ouvriers. Les commentaires donnés récemment à la télévision par M. Philip Cortnev, président de la Fédération Internationale des Chambres de Commerce, caractérisent l'opinion qui s'accrédite de plus en plus chez nos voisins. Il a cité notamment le cas de l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre que les exigences syndicales ont chassée vers les Etats du sud et ailleurs en attendant qu'elle soit à peu près détruite par la concurrence venant de l'Asie.

Que les ouvriers soient bien rémunérés, tout le monde est d'accord là-dessus. Mais ce qui est injuste et contre le bien commun, c'est que par les pressions qu'ils sont en mesure d'exercer certains syndicats ob-

Saint-Vincent). La Guyane anglaise, le Honduras anglais et les Iles de la Vierge du groupe des îles sous le Vent ne se joignent pas maintenant à la fédération, mais la constitution permet de les y admettre s'ils se décident ultérieurement en ce sens. Les données qui suivent traitent qu'aux territoires qui se fédèrent.

Superficie totale: 8,005 milles carrés (La Jamaïque: 4,400 milles carrés; La Trinité: 1,980 milles carrés).

Population totale: 3 millions (La Jamaïque: 1.6 million; La Trinité: 720,000).

Capitale fédérale: la Trinité (l'emplacement exact fait l'objet de négociations).

Commerce d'Outre-mer: en millions de livres sterling.

	1948	1956
Importations.....	58.8	145
Exportations.....	45.5	122

Principales exportations agricoles: sucre, rhum, bananes, agrumes, cacao, café, épices, copra, coton.

Exportations minérales: pétrole (la Trinité) et bauxite (la Jamaïque).

Industries: préparation du sucre, des agrumes et d'autres produits agricoles; raffinage du pétrole, tourisme. A la Jamaïque, la Trinité et la Barbade, l'industrie de transformation se développe rapidement.

Recettes et dépenses: en millions de livres sterling

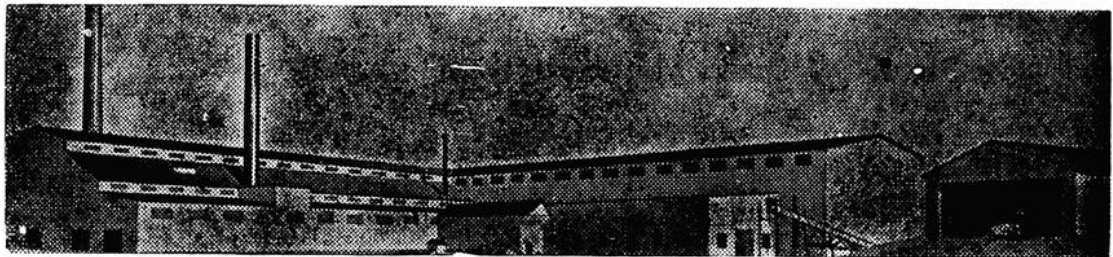
	1939	1956 (est.)
Recettes.....	7.3	48.7
Dépenses.....	7.4	49.5

Aide financière de l'Angleterre: en millions de livres sterling:

Tél: 285



St-Basile de  
Portneuf,  
P. Q.



## CIMENT QUEBEC Inc.

MANUFACTURIERS DE CIMENT PORTLAND

CONSTRUISONS EN CIMENT

ÉCONOMIQUE ET PERMANENT

tiennent pour leurs membres des avantages exagérés, alors que les non-syndiqués doivent se contenter des miettes, ou de rien du tout comme chômeurs. Au cours des revendications toutes récentes, on a exigé des augmentations de salaires allant de 15 à 20 pour cent. Et en face des protestations des employeurs, on a rétorqué, en substance: "Faites moins de profits et nous serons moins exigeants"! Malheureusement, cette ère des soi-disants gros profits semble tirer à sa fin. L'industrie de l'automobile, cible préférée des syndicats les plus puissants, accuse depuis le début de l'année des diminutions allant jusqu'à 50 pour cent dans les ventes. La ville de Détroit n'a pas connu depuis vingt ans autant de chômage, après avoir été le siège des négociations patronales-ouvrières les plus intransigeantes. C'est dire que les gros profits, qui étaient la raison invoquée pour motiver la hausse continue des salaires, vont se muer en pertes. Pas de profit, donc pas d'impôts à l'Etat. Pour peu que les choses continuent à pareille allure, où l'Etat puisera-t-il l'argent pour payer les multiples gratuités de sécurité sociale qu'il distribue actuellement?

Tant que les entreprises ont pu reporter sur le consommateur le supplément de coût résultant de la hausse des salaires, leurs profits ont pu se maintenir, mais maintenant que le consommateur se cabre et que bien des marchés sont saturés, les profits se changent en pertes. Quand on songe à toutes les répercussions que peut amener ce ralentissement des affaires: diminution des revenus de l'Etat, abandon des plans d'expansion, chômage, etc., on peut se demander par quelle aberration certains syndicats, trop sûrs de leur puissance, persistent encore à vouloir hâter l'arrivée d'une crise en se montrant si exigeants.

Par bonheur, cette mentalité ne prévaut pas partout. Dans le Québec, influencés presque malgré eux par l'exemple donné par les syndicats américains, et si l'on excepte l'Union des Cheminots, le monde ouvrier semble quand même mieux saisir l'aspect inquiétant de la situation — et ce n'est pas trop tôt.

Tout de même, la structure actuelle du marché du travail reste dangereuse à la fois pour les employeurs et pour les employés. Les échelles de salaires bloquées par en-dessous ne laissent aux employeurs d'autre choix que de mettre leur monde à pied dès que les affaires ralentissent, alors qu'autrefois il était possible de garder les équipes en place même si le travail allait au pas. Les entraves qui empêchent le libre jeu de l'économie causent un déséquilibre qui devra tôt ou tard disparaître. L'intervention de l'Etat ne devrait se justifier que pour prévenir les injustices et non pour les sanctionner comme c'est le cas lorsqu'on autorise certains groupements à obtenir légalement,

Allocation au titre de la mise en valeur et du bien-être, 1940-1960.....	37.5
Subvention d'appoint et subventions à titre particulier 1946-1956.....	8.5
Engagements de la Colonial Development Corporation.....	2.7

Le gouvernement anglais s'engage à maintenir les subventions d'appoint et les allocations au titre du bien-être et de la mise en valeur à la suite de la fédération, et il a offert jusqu'à un million de livres pour contribuer à l'établissement de la capitale fédérale.

Monnaie: la Jamaïque, la livre jamaïcaine (£1 jamaïcaine — £1 sterling). Tous les autres territoires: dollar des Antilles anglaises (\$1 des A. a. — 4s, 2d).

La constitution fédérale: L'autorité exécutive, dévolue à la reine, s'exerce en son nom par les soins d'un gouverneur général qui reçoit les avis d'un Conseil d'État, composé du premier ministre et de dix autres ministres, que préside le gouverneur général.

Le Parlement: Ceci comprend une Chambre des représentants composée de 45 membres (17 de la Jamaïque, 10 de la Trinité, 5 de la Barbade, 1 de Montserrat et 2 de chacun des six autres territoires) élus au suffrage adulte et d'un Sénat de 19 membres désignés par le gouverneur général (soit, deux représentants de chaque territoire, à l'exception de Montserrat qui n'en a qu'un). Aucun membre de l'une ou l'autre Chambre ne peut siéger en même temps à l'Assemblée législative ou au Conseil exécutif d'un territoire membre.

#### LES COMMANDES CHINOISES EN FRANCE

Cinq milliards de francs de commandes pour des locomotives électriques, un accord pour utiliser les brevets de la S.N.C.F., qui doivent être signés par la mission économique de la République chinoise et différentes entreprises françaises. Ces contrats portent sur l'achat du riilan, fibre synthétique fabriquée par Péchiney.

Les négociations seront poussées bientôt dans deux autres directions: acquisition des

en raison des pressions que ces groupes peuvent exercer, beaucoup plus que ce que les particuliers obtiennent en fournissant la même somme de travail.

Sachant que la situation est en équilibre instable, mais sachant aussi que les conditions économiques sont foncièrement saines au Canada, il y a lieu de se montrer prudent sans pessimisme. L'élan vers la hausse doit être freinée afin d'amener la stabilisation que le monde des affaires souhaite depuis longtemps. Et chacun doit, de son côté, faire en sorte de redonner au bon sens, au bon goût, au travail bien fait, à l'honnêteté, à la gaieté et à vraie beauté la place que des hommes intelligents doivent leur donner. Notre pays et notre province sont jeunes, mais de grâce ne les affligeons pas de démenche précoce!

—Louis-A. BELISLE.

#### MOINS DE TABAC A PRISER

*Les manufactures canadiennes de tabac et de produits du tabac ont expédié 838,300 livres de tabac à priser d'une valeur de \$2,184,400 en 1955, au regard de 853,000 livres, valant \$2,211,300 en 1954. Tout le tabac à priser canadien est fabriqué au Québec.*

#### ANCIENNE NATIONALITE DES NOUVEAUX CANADIENS

*Tout juste plus de 1-6 ou 10,661 des 58,711 personnes naturalisées en 1955, étaient auparavant des citoyens de Pologne, 4,532 d'Italie, 3,766 d'autres pays du Commonwealth britannique, 3,564 des Pays-Bas, 2,434 de l'U.R.S.S., 2,366 de la Chine, 2,275 de la Lithuanie et 2,063 de la Lettonie.*

#### TROIS FOIS PLUS DE NOUVEAUX CITOYENS EN 1955

*Un certificat de citoyenneté canadienne a été accordé à 58,711 personnes en 1955, trois fois plus qu'en 1954 (19,545) et quatre fois plus qu'en 1953.*

#### LE CANADA: 4e PAYS COMMERCANT

*Le Canada s'est inscrit en 1955 au 4e rang des pays commerçants, après les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne. Le Canada ne le cède qu'à la Nouvelle-Zélande quant à la valeur du commerce par habitant.*

brevets pour la captation de la force maré-motrice matériel de fabrication des engrais.

La délégation chinoise, a tenu à souligner l'intérêt de la Chine pour une expansion de son commerce extérieur. Elle sera en 1958 d'au moins 8%. Les achats en France, sont conditionnés par l'offre des techniques les plus avancées, les possibilités d'adaptation aux conditions chinoises et des conditions de prix raisonnables.

#### L'ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE "AIR FRANCE" EN 1957

Les résultats d'exploitation de la compagnie "Air France" pour l'année 1957 sont dans l'ensemble satisfaisants.

Sur les lignes de l'Atlantique-Nord, en tête parmi les compagnies mondiales, Air France a enregistré un taux d'augmentation de 22% pour les passagers-kilomètres. Le pourcentage d'occupation des sièges a continué se fixer au-dessus de 70%.

Depuis septembre dernier, de nouveaux avions "Super Starliner" ont été mis en service, qui ont permis des liaisons Paris-New-York sans escale et Paris-Mexico avec une seule escale.

Mais la grande rénovation de la flotte de la compagnie nationale sera accomplie, de 1959 à 1960, avec la mise en service d'avions commerciaux à réaction, des "Caravelle" pour les services moyen-courriers et des Boeing-707 "Stratoliner" sur les services long-courriers.

La grande innovation de l'année 1958 sera l'exploitation de la classe économique sur les parcours transatlantiques, caractérisée par une diminution d'environ 20% sur les tarifs de la classe touriste. C'est ainsi que le prix du passage Paris-New-York est réduit à 114,300 francs. Un "Super Starliner", équipé en classe économique desservira ainsi directement New-York tous les jours à partir du 1er avril. A la même date, quatre fois par semaine, avec un appareil du même type et dans la même classe, un service reliera Paris à Boston et New-York, ce service devenant quotidien le 15 juin. Enfin, chaque semaine, cinq services fonctionneront, en classe économique, à destination de Montréal, trois d'entre eux poussant jusqu'à Chicago.

## Orientation des recherches sur les produits forestiers vers de nouvelles utilisations des déchets de matière ligneuse

Un mot prétentieux a présentement beaucoup de vogue dans les milieux forestiers, c'est le mot «utilisation», ce qui, pour un forestier, signifie le meilleur rendement possible de tous les arbres abattus.

Environ un tiers de chaque arbre abattu pour l'industrie canadienne du sciage se retrouve sous forme de planche. Une partie importante de ce qui reste n'est pas perdu: on l'emploie à plusieurs usages et l'industrie forestière s'applique de plus en plus à mettre au point des méthodes permettant de transformer ces restes en produits utiles. Cependant, des causes économiques empêchent la récupération d'une grande partie de ces matériaux. Certains produits qu'on pourrait fabriquer à partir des déchets de l'industrie forestière ne trouvent pas de marchés et d'autres ne peuvent pas être transformés économiquement.

Seule la recherche peut indiquer à l'industrie forestière du Canada la manière de mettre à profit ces vastes ressources de matière ligneuse inutilisée de manière à apporter à l'économie du pays une abondance de nouveaux produits et à exploiter judicieusement les forêts. Une grande partie de cette recherche, destinée à mettre à profit la moitié inutilisée du volume de chaque arbre abattu est effectuée par les Laboratoires des produits forestiers du Canada, Service de la Division des forêts, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Les recherches sur l'utilisation exécutées par les

Laboratoires des produits forestiers sont très variées et portent sur toutes les opérations de l'industrie forestière sauf la confection du papier. Les chercheurs s'efforcent de trouver des usages pour les types et les dimensions d'arbres que les exploitants rejettent comme impropres à leurs fins. Ils font des études sur le volume de déchets et sur l'endroit où ils se produisent au cours des opérations de coupe et de sciage et recherchent des méthodes pour réduire cette perte. Ils poursuivent des recherches scientifiques sur ce que l'industrie et le commerce peuvent accomplir pour transformer les déchets en produits que les Canadiens peuvent employer.

Les efforts tentés pour récupérer les 19 p. 100 de chaque arbre laissés dans la forêt en déchets de coupe ont donné jusqu'ici peu de résultats. Les trois principales formes de déchets employés au Canada sont les criblures de pâte, les résidus de sciage et les rebuts de la fabrication des contreplaqués et des feuilles de placage. L'emploi des déchets de sciage a augmenté d'une manière spectaculaire au cours des dernières années, particulièrement en Colombie-Britannique.


La sciure, les rognures et l'écorce qu'on trouve dans les scieries servent principalement de combustible industriel, mais depuis la fin de la seconde Grande Guerre, l'industrie de la pâte et du papier offre un nouveau débouché aux déchets de scierie. La matière ligneuse récupérée des scieries alimente présentement

### Le CADEAU IDÉAL et DURABLE que vous pouvez FAIRE, VOUS FAIRE ou VOUS FAIRE FAIRE...

Faites-le aux amis que vous considérez; faites-vous-le afin que toute la famille en profite, ou faites-vous le faire par votre femme et vos enfants pour la même raison. Aucun des livres que vous avez pu acheter ne saurait vous procurer pendant des années autant de satisfactions constantes, d'agréables surprises et de résultats pratique que

1,408 pages  
54,582 articles  
3,065 illustrations  
Hors-texte en couleurs  
Typographie soignée  
Superbement relié

l'INSURPASSABLE

 **Dictionnaire  
Général**

Le premier dictionnaire jamais  
réalisé au Canada par un  
Canadien, pour les Canadiens

«Tous les jours vous devrez le consulter  
pour y trouver ce que les autres  
ne donnent pas.»

BÉLISLE, ÉDITEUR,  
4, St-Jacques, Québec 2  
Veuillez m'envoyer votre "DICTION-  
NAIRE GÉNÉRAL",

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Ci-inclus \$25 pour envoi franco.  
 Veuillez me facturer après envoi —  
port en sus.  
 Envoyez-moi votre dépliant descriptif.

90 p. 100 de la production de la pâte au sulfate fabriquée en Colombie-Britannique. Dans l'Est du Canada, cet emploi n'est pas aussi répandu, mais les déchets de scierie servent en plus grande quantité dans la production de pâte; on estime qu'en 1957 180,000 cordes de rebuts de scierie auront été transformées en copeaux à pâte.

Cette dernière utilisation a pris de l'importance dans l'Est du Canada lorsqu'on eut découvert que les panneaux isolants, fabriqués surtout de pâte mécanique avant la seconde Grande Guerre, pouvaient être fabriqués à l'aide de résidus. Une matière qui était auparavant mise aux rebut, détruite ou brûlée comme combustible fournit présentement 42 p. 100 de la matière première dans la fabrication de planches murales.

Afin d'aider l'industrie à trouver des moyens d'employer les matières de rebut provenant des forêts, les Laboratoires des produits forestiers d'Ottawa et de Vancouver poursuivent plusieurs travaux de recherche. A Ottawa, une scierie dotée d'un outillage complet permet d'effectuer les opérations de sciage à l'étude et les essais mécaniques qui réduiront le volume des déchets. Les recherches sur l'écorçage, la mise en copeaux et la manutention des déchets de scierie en vue de la fabrication de bois à pâte se poursuivent. Dans les laboratoires, des hommes de science s'efforcent de trouver des moyens d'employer des bactéries pour transformer les déchets de bois en produits utiles, de faire de la sciure de bois une matière première qui servirait dans l'industrie de la pâte et du papier, ou sous forme de paillage et d'amendement au sol, et de fabriquer des planches murales et des contreplaqués avec l'écorce, les rebuts de bois ainsi que les essences d'arbres dont le commerce se désintéresse.

Les sections de recherches des entreprises privées effectuent aussi des recherches sur l'utilisation du bois et ces programmes de recherches industrielles sont coordonnés avec les travaux des laboratoires des produits forestiers de manière à éviter les répétitions. L'industrie collabore au programme de recherche des laboratoires et fournit à ceux-ci des renseignements; les laboratoires fédéraux lui transmettent les résultats obtenus afin que les ressources forestières du Canada aient une utilisation plus étendue et plus efficace.

### COMPLÉMENT AUX DROITS DE L'HOMME

- Les hommes naissent libres et égaux en droit . . .
- Après, ils se marient!

### IMPORTANTE PARTICIPATION DES GRANDES FIRMES FRANÇAISES AU SALON AUTOMOBILE OE GENEVE

*Le Salon de l'automobile de Genève, réunit chaque année une participation importante de toutes les grandes marques mondiales. Les constructeurs fournissent un effort particulier en cette occasion, la Suisse se présentant comme un marché de choix.*

*Cette année, les grandes firmes françaises ont aménagé des stands remarquables par leur goût et leur sérieux.*

*La Régie Nationale Renault obtient un réel succès avec la "Dauphine", victorieuse toutes catégories dans le rallye de Monte-Carlo, et le nouveau modèle "Dauphine Grand Tourisme".*

*Citroën ne présente pas moins de sept types de 2 C.V. dont une six places. Sur son stand figure également la "Dyna", en vertu de l'accord commercial qui lie les deux usines, mais Panhard suscite ailleurs l'intérêt avec son engin de reconnaissance militaire à douze cylindres.*

*Peugeot reste classique, mais la marque de Sochaux, toute voisine, est bien connue et estimée en Suisse.*

*Quant à Simca, ses "Aronde" et "Vedette" sont exposées séparément, mais obtiennent un égal succès.*

*Enfin, Face-Vega symbolise le luxe, tandis que le plus grand camion du monde, le Berliet saharien "T 100" renouvelle, à Genève, l'attraction parisienne.*

#### VIVEZ HEUREUX

Vol. 240 pages — 3,000 pensées et citations

Extraits d'appréciation

"Vivez Heureux" est un trésor dont le prix n'est pas le centième de sa haute valeur. Ci-inclus \$1.30 avec mes meilleurs vœux."

DR. A. L'ALLIER,

Magnifique recueil et ce montant de \$1.30 n'est qu'une parcelle de sa valeur."

PAUL LAROCHELLE, gérant,  
Caisse populaire.

"Votre ouvrage mérite certainement les succès que vous avez remportés et même davantage. Inclus chèque de \$1.30."

J.-OSCAR LAFLAMME, C.R.,  
Avocat.

Ce merveilleux recueil désopile la rate tout en instruisant. Ci-inclus chèque.

DR. MICHEL-J. LAMBERT,

J.-Edm. BUTEAU, C.P. 575, Haute-Ville,

Québec, 4

## Un bon principe: ne pas vendre à crédit pour plus que vous ne pouvez "collecter" sur vos comptes aux livres

**A**FIN d'éviter les pertes attribuables aux créances irrécouvrables, la tenue d'une comptabilité appropriée s'impose pour le détaillant. Plusieurs établissements de détail perdent à la fois de l'argent et des clients par suite des contestations qui s'élèvent au sujet des sommes dues et des malentendus qui en résultent — choses qui ne se produiraient pas si des "records" précis et constamment tenus à date avaient toujours été gardés. En outre, de nombreux petits commerçants éprouvent des difficultés financières graves faute d'avoir un système rationnel d'inscription des sommes dues qui puisse permettre le maintien d'une politique de crédits contrôlés.

Si rudimentaire qu'elle puisse être, une comptabilité est essentielle à tout établissement de détail qui vend à crédit, et nous allons exposer dans les quelques articles qui commencent aujourd'hui en quoi peut consister un système simple, mais efficace, pour vendre à crédit en s'exposant à subir le moins possible de pertes.

"Jusqu'à quel point puis-je porter le grand total des crédits que je porte sans compromettre la sécurité de mon commerce?" peuvent se demander les petits détaillants qui font crédit à leur clientèle. Ceux d'entre eux qui pourront se graver dans l'esprit la réponse à cette question s'éviteront du coup la plupart des difficultés que peuvent faire naître les ventes à crédit.

Pour quiconque réfléchit en tenant compte des réalités, il est clair qu'un détaillant est *limité dans les crédits* qu'il peut accorder *par le capital dont il dispose*. Il ne peut prêter un dollar qu'il n'a pas, et il existe très peu de différence entre prêter de l'argent et vendre à crédit.

Chaque fois qu'il vend pour un dollar au prix coûtant de marchandises, il doit remplacer cette marchandise par une marchandise équivalente au prix coûtant. Ses tablettes doivent être regarnies à mesure que la clientèle les dégarnit. Si, en partant, les clients ne laissent aucun argent, il faudra de toute nécessité que, pour obtenir de nouvelles marchandises, le marchand se fasse consentir de plus amples marges de crédit par ses propres fournisseurs, ou obtienne de l'argent supplémentaire d'autres sources. S'il n'a pas d'argent de côté et s'il ne peut en obtenir, et s'il a déjà atteint le maximum de crédit chez les grossistes, il ne peut plus regarnir ses tablettes.

Par conséquent, il lui est nécessaire de connaître quelle somme totale de crédits il peut porter sans s'ex-

### LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE RUDOLF DIESEL

Il y a quarante-cinq ans que disparaissait en pleine mer l'ingénieur allemand Rudolf, Chrétien, Charles Diesel, né à Paris le 18 mars 1858. Fils d'un ancien relieur bavarois spécialisé dans la maroquinerie, le jeune Diesel s'intéressa de bonne heure à la mécanique et fut extrêmement impressionné par les réalisations techniques admirées au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Exposition mondiale de Paris en 1867. Confié pendant la guerre de 1870 à un oncle professeur de mathématiques à Augsbourg, il fut admis comme boursier à l'École Polytechnique de Munich, et en sortit avec la meilleure note jamais obtenue par un élève de cet établissement. Un de ses professeurs, inventeur du frigorifique à l'ammoniaque, lui confia la direction de l'agence parisienne de son entreprise commerciale. Après six ans de travaux infructueux, Diesel renonça à construire une machine à vapeur fonctionnant à l'ammoniaque. Rentré à Berlin, il publia en 1893 une brochure dans laquelle se trouvait exposé pour la première fois le principe du moteur Diesel. Avec le concours des Ateliers de constructions mécaniques d'Augsbourg et de la firme Krupp, il réussit le 17 février 1894 à faire accomplir 88 révolutions à son nouveau moteur. Trois ans plus tard, le moteur Diesel perfectionné faisait sensation au moment précis où d'importants gisements de pétrole étaient découverts en divers coins du globe.

Ce n'est que dix ans après sa mort, en 1923, que fut inventée une petite pompe hydraulique d'injection de carburant, qui allait permettre de construire des moteurs Diesel de dimension réduite pour locomotives et automobiles.

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Rudolf Diesel, la Poste fédérale a émis le 18 mars 20 millions de timbres "Diesel" à 10 pf, et 2 millions de timbres "Diesel" à 12 francs, valables uniquement en Sarre. Ils sont tous deux en vente, dans tous les bureaux de poste, jusqu'au 30 septembre 1958.

poser à un tel risque. A de fréquents intervalles, il doit établir le total de ce qui lui est dû par la clientèle et mettre ce chiffre en regard du total fixé comme limite de ce que son entreprise peut porter. Ces comparaisons ne peuvent se faire autrement qu'en tenant une comptabilité appropriée.

"Combien de comptes en retard mon entreprise peut-elle se permettre de porter?", demandera encore le petit détaillant. Cette question est peut-être plus importante que la première. Malgré qu'il soit possible de faire de l'argent avec les comptes à crédit en exigeant un intérêt sur les sommes dues, une trop grande quantité de comptes en retard entraîne souvent des conséquences absolument opposées.

Quatre gros risques guettent le petit détaillant qui laisse les comptes à crédit de sa clientèle prendre du retard :

- 1° Ces comptes dégénèrent vite en créances irrécouvrables — autrement dit en "mauvaises dettes". Les chances de percevoir l'argent qu'ils représentent diminuent dans la mesure où un compte prend du retard.
- 2° Ces comptes entraînent des pertes de temps : envois de relevés mensuels ou autres, correspondance, entrevues et autres démarches pour recouvrer l'argent dû, etc.
- 3° Ils causent la perte de clients qui auraient pu être excellents, pour peu que leur cas eut été suivi de près. L'acheteur dont le compte est en retard éprouve une gêne à se trouver face à face avec le propriétaire et c'est pourquoi il trouve préférable de ne plus revenir au magasin et de porter sa clientèle ailleurs. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une telle façon d'agir manque de chic, mais c'est tout de même ce qui arrive la plupart du temps.
- 4° Ces comptes immobilisent des fonds essentiels à la bonne marche de l'entreprise. Il s'ensuit que le détaillant ne peut acquitter ses propres achats dans les délais coutumiers et perd de ce fait sa cote de crédit auprès des grossistes qui peuvent aller jusqu'à exiger de lui paiement sur livraison (C.O.D.) A mesure que s'accumulent dans ses livres les comptes retardataires, son capital s'évapore et il s'expose à ne plus être en mesure de tenir assez de stock pour répondre aux exigences de sa clientèle. Il perd des ventes faute d'un assortiment suffisant de stock et ses affaires vont de mal en pis.

En tenant comme il faut sa comptabilité, le détaillant n'en est pas pour autant libéré de tout ennui. Les chiffres inscrits aux livres n'apportent par eux-mêmes aucun remède approprié à la négligence à faire

## NOUVELLE RÉALISATION DE L'OPTIQUE FRANÇAISE

Dans la fabrication des lunettes à double foyer pour la correction de la vue, il existe des doubles-foyers taillés et les doubles-foyers fusionnés; ces derniers, d'apparition plus récente, constituant déjà un net progrès par rapport aux double-foyers taillés.

Cependant, un nouveau pas vient d'être franchi, grâce à la réalisation, par les spécialistes verriers français, d'une nouvelle composition de verre appelée "baryum".

Ce verre, dont l'étude a été entreprise il y a quelques années, mais dont la mise au point définitive vient seulement d'être effectuée, est employé pour la partie vision de près d'un double-foyer fusionné ultramoderne, le "Dipamlux".

Le "Dipamlux" pallie certains inconvénients des doubles-foyers fusionnés classiques, notamment les irisations (chromatisme), qui apparaissent pour certaines puissances. Ces irisations étant supprimées, on a pu augmenter sensiblement le diamètre de la pastille, donc le champ de vision de près.

S'il existe aux États-Unis un double foyer d'un genre quelque peu analogue, il convient cependant d'observer que l'optique française a marqué un progrès par rapport à ce qu'ont réalisé les Américains en ce sens que les constantes physiques du baryum français sont meilleures et que la correction du chromatisme est par là même, plus forte.

## LA TÉLÉVISION REPEUPLERA-T-ELLE LES CAMPAGNES

La télévision repeuplera-t-elle les campagnes?

Il paraît certain que la télévision va bientôt transformer la vie à la campagne. L'isolement du paysan ne sera plus désormais qu'une question d'espace. Mais il n'ignorera plus rien de la vie du monde. Le prestige de la ville ne va-t-elle pas s'amoin-drir? Ce serait logique.

Sur quoi reposerait ce prestige? Sur la possibilité de voir et d'entendre sur place les spectacles divers qu'offre la vie politique, artistique, sportive, la vie tout court, du

la perception, mais ils n'en peuvent pas moins aider en fournissant les renseignements qui y aideront — et cela en indiquant au moment approprié que les crédits sont trop élevés ou risquent d'échapper à tout contrôle.

On ne peut sensément faire des affaires à crédit sans une comptabilité bien tenue.

Comment arriver à connaître où se trouve la ligne de danger en cette matière ? Le premier pas consiste à comparer le total des crédits consentis aux clients avec ce qu'ils paient de ces mêmes crédits. Si, au cours d'une semaine, vos ventes à crédit dépassent le montant recouvré sur ces mêmes ventes, vous pouvez en conclure soit que les ventes à crédit augmentent, soit que votre "collection" ne marche pas comme elle devrait. Pour peu que cette tendance se continue une semaine, deux semaines ou plus, vous pouvez être certain que vos affaires s'achèment vers une période de grave danger.

Une étroite relation doit exister entre le volume de la "collection" et celui des achats portés au compte des clients. Pour cela, rien ne peut battre la compilation d'un état où, chaque semaine, il sera possible au propriétaire de juger où en est la situation. Ainsi, l'examen d'un tel rapport où apparaîtraient les chiffres donnés ci-après ne pourrait manquer de susciter une action énergique et immédiate, car il y a là signe de danger :

#### COMPARAISON des VENTES à CREDIT avec la PERCEPTION

Semaine finissant:	Ventes à crédit	Perçu sur ces ventes	Perçu en moins	Surplus
<b>Avril</b>				
5 . . . . .	\$190	\$185	\$5	
12 . . . . .	195	186	9	
19 . . . . .	182	190		\$8
26 . . . . .	200	170	30	
<b>Mai</b>				
3 . . . . .	210	185	25	
10 . . . . .	185	191		6
17 . . . . .	205	165	40	
24 . . . . .	215	200	15	
Total perçu en moins par rapport aux ventes			124	
Moins: surplus perçu			" "	14 14
Déficiência par rapport aux ventes à crédit			110	

Sauf pour deux semaines, les ventes portées au compte ont été plus fortes que le total perçu sur toutes les ventes à crédit aux livres. Pendant les huit semaines sous considération, la valeur des comptes non perçus s'est augmentée de \$110, ce qui démontre que la situation s'aggrave. Mais comme on s'en aperçoit à temps — et surtout si l'on agit vite afin d'activer la rentrée des fonds — il est possible que tout soit bientôt revenu à la normale.

pays: autrement dit, les spectacles que l'homme se donne à lui-même.

Le paysan, lui, n'avait en héritage que les spectacles de la nature. A moins d'être poète jusqu'aux moelles, ces spectacles-là ne suffisent plus à l'homme moderne. Il veut se voir dans ses propres acquisitions. Et son miroir magique, c'est la grande ville: là, il peut se contempler sur toutes les coutures et dans tous ses rôles: politicien, savant, sportif, artiste, même assassin ou voleur. Le répertoire est riche.

Le paysan lui, ne pouvait jusqu'à présent, ne se voir qu'en paysan.

C'est fini. Sans aller en ville, sans se bousculer dans la foule, le paysan va maintenant tout voir. Son horizon va s'étendre à l'infini, de tous côtés, et, à l'appel d'un bouton, c'est toute la ville avec ses spectacles et même ses sons, qui va venir à lui. Avec la télévision, c'est la ville, en quelque sorte, qui va partir pour la campagne.

Jeu peut-être dangereux pour la "ville", si l'on veut bien entendre par là l'entassement humain, le troupeau, l'agglomération, la masse, ce climat si peut fait pour le bel animal libre qu'est l'homme.

C'est donc peut-être cela qui sera le plus menacé par la télévision et pour le plus grand bien des campagnes, et c'est en cela que l'invention va peut-être se montrer la plus salutaire. Restant un homme libre, un homme sain et non déformé, le paysan pourra également être un homme informé. Peut-être, alors, s'estimera-t-il un homme heureux.

La télévision repeuplera-t-elle les campagnes? Pas toute seule, mais elle y contribuera certainement.— Jean Chicou.— (L'Auvergnat de Paris).

#### POUR AVOIR UNE IDÉE DE L'ATOME

La distance des atomes entre eux est de deux millièmes de millimètres. Le nombre d'atomes contenu dans une tête d'épingle de 2 millimètres est représenté par le chiffre 8 suivi de 21 zéros.

Si l'on voulait compter le nombre d'atomes contenu dans cette tête d'épingle, en en comptant (mentalement) un milliard par seconde, le calcul ne serait terminé que dans 2,500 siècles!

Un système comme celui que nous venons d'exposer est simple, facile à maintenir et à interpréter. Il permet au propriétaire de se rendre compte aussi souvent qu'il le désire — chaque mois ou, au besoin, chaque semaine — où en sont les choses exactement, et de prendre les décisions que nécessite la situation.

—Louis-A. BELISLE.

A LA BOURSE

— Vous connaissez la nouvelle? Ce pauvre X... le banquier est mort hier.

— Sa disparition va laisser un grand vide.

— Oui, dans la caisse de sa banque...

PAS ENCORE DANGEREUX

Une femme se rend chez un psychiatre auquel elle ne peut cacher son inquiétude:

— Docteur, lui dit-elle, je crois que mon mari devient fou. Il raconte à nos amis qu'il est Henri VIII, d'Angleterre.

Le médecin réfléchit un moment et répond:

— Ce n'est pas encore grave. Prévenez-moi seulement quand il commencera à vous prendre pour Anne de Boleyn.

HISTOIRE DE FOU

Dans le hall d'une gare un homme accompagné d'un camarade met une pièce dans la fente d'un distributeur automatique, il en tire un étui de bonbons. Il recommence sans arrêt et tire chaque fois autre chose: des pastilles, du chocolat, du chewing gum, etc.

A la fin son ami lui dit:

— Il y a assez longtemps que tu joues, tu devrais arrêter.

— Comment, tu veux que j'arrête quand j'ai la veine et que je gagne à chaque coup.

BOIS MOUS ET BOIS DURS

Les bois mous ont représenté environ 94.1 pour 100 des sciages canadiens en 1954 et les bois durs, 5.9 pour 100. La Colombie-Britannique a eu la plus grande partie des bois mous, presque 100 pour 100; quant aux bois durs, Québec en a scié 19.9 pour 100; et la Saskatchewan, 17.4 pour 100.

PIERRE UTILISEE PAR LES PAPETERIES

Les papeteries canadiennes ont utilisé 452,036 tonnes de pierre calcaire et 9,945 tonnes de marbre en 1954.

L'AGE D'OR DES PRÊTEURS

Sous Louis XV (au XVIIIème siècle) quand on venait de tous les coins de la France pour spéculer sur les titres du banquier Law, rue Quincampoix, les opérations se dénouaient souvent dans la journée même.

Quand des spéculateurs n'avaient pas suffisamment de fonds sur eux pour acheter des actions qu'ils espéraient revendre très rapidement, ils s'adressaient à des spécialistes installés dans de petites échoppes dans les rues avoisinantes.

Ils pratiquaient le "prêt à la pendule", le taux d'intérêt étant fixé à un quart pour cent par quart d'heure.

L'ORIGINE DU MOT "BANQUIER"

Jadis et jusqu'à la fin du XVème siècle, les marchands d'or et d'argent avaient tous dans leurs bureaux un banc de chêne poli sur lequel ils faisaient sonner les pièces qu'on leur présentait afin de discerner les bonnes des fausses.

C'est de ce banc ou banquette qu'est dérivé le mot "banquier".

DU DANGER DE TRAVAILLER CHEZ SOI!

Une revue scientifique allemande "Der Stern" a précisé qu'en 1954, les travaux ménagers ont fait autant de victimes en Allemagne que les accidents de la route.

En Angleterre, au cours des dix dernières années, 60,000 personnes seraient mortes d'accidents survenus à leur propre domicile, alors que la route n'avait fait que 48,000 victimes.

Aux États-Unis, 48% des accidents mortels se produisent dans les cuisines ou les salles de bains!

La même statistique indique que le plus grand nombre d'accidents est arrivé aux jeunes femmes de 20 à 30 ans. Il va en décroissant de 30 à 60 ans pour s'aggraver de nouveau de 60 à 70 ans. Ensuite, on est pratiquement immunisé.

## Automation -- Avantage ou dangers?

*On lira sans doute avec intérêt cet article des "Nouvelles D.G.B." organe officiel de la fédération des Syndicats Allemands. Nous avons rencontré le Dr Richter en juin dernier. Les problèmes qu'il commente ne nous sont pas étrangers et ne doivent pas laisser indifférents les patrons du Canada français.*

Ce thème a été traité par une conférence à laquelle participaient plus de 300 délégués de tous les syndicats et de nombreux représentants des autorités à Essen, en Allemagne de l'ouest.

Dans son discours inaugural le président de la DGB Willi Richter a déclaré que nous sommes entrés dans une nouvelle époque de la technique. De nouveaux procédés de production se poursuivent rapidement et de nouvelles sources d'énergie sont découvertes. Les recherches scientifiques nous surprennent constamment par des connaissances nouvelles et provoquent des bouleversements techniques importants. Les syndicats approuvant le progrès technique et économique. C'est le caractère de l'automation de décharger la force de travail humaine, dans une proportion jusqu'ici inconnue, et de la remplacer par la machine. Ainsi naît le danger du chômage et de la diminution du pouvoir d'achat des masses. Au début du développement industriel un processus semblable a provoqué une misère effroyable des travailleurs et de leurs familles. Ceci ne doit plus se répéter.

Les syndicats allemands sont opposés à ce que l'automation soit exercée du point de vue de l'égoïsme et du profit. Le congrès de la DGB a demandé, par conséquent, qu'aucun nouveau procédé d'automation soit exécuté sans des pourparlers préalables avec les syndicats et sans la cogestion syndicale. Les syndicats sont appelés à veiller à ce que les travailleurs ne deviennent à nouveau victimes du progrès économique et qu'ils dominent, cette fois, les événements. Seulement de cette manière l'automation ne sera pas un fléau mais un bienfait pour les hommes.

Dans son discours le docteur Fritz Sternberg a traité le problème de l'automation en relation avec l'évolution de l'économie mondiale. La première révolution industrielle s'est trouvée en face d'une classe ouvrière inorganisée et atomisée. Malgré une augmentation de la production elle a provoqué du chômage, le travail des femmes et enfants ainsi que la misère sur une grande échelle. La deuxième révolution industrielle rencontre une classe ouvrière organisée.

Aujourd'hui nous nous trouvons seulement au début de l'automation. L'évolution future ne dé-

pend pas seulement de faits économiques, mais d'une manière décisive, de facteurs politiques. Mais nous en avons conscience des dangers de ce progrès technique dès maintenant. L'automation libère des travailleurs. Si elle n'a pas encore jusqu'ici causé un chômage important, c'est le fait d'une extension simultanée de la production. Par exemple, dans le même temps où l'Amérique a augmenté la productivité de l'industrie chimique de 50%, le nombre des personnes actives s'est augmenté de 15% et celui des ouvriers seulement de 1%. Mais l'extension de la production a des limites.

Un autre danger de l'automation se trouve dans le fait qu'elle dégrade le travailleur. Une partie de la qualification qu'il a eu jusqu'à maintenant devient sans valeur et ainsi son statut social diminue. Surtout il ne faut pas perdre de vue que l'automation facilite la concentration du pouvoir économique en quelques mains pouvant engendrer une dislocation de la démocratie.

A ces dangers les syndicats doivent s'apposer à temps et efficacement. La revendication d'une diminution des heures de travail est justifiée. En Amérique la semaine de 40 heures est la règle. On y mène actuellement la lutte en vue d'une nouvelle diminution. Dans la République fédérale certains adversaires de cette revendication syndicale argumentent exactement du temps de Bismarck lorsque l'on débattait autour de la semaine de 60 heures.

L'automation nécessitera en outre un réapprentissage d'une grande partie des travailleurs. La formation professionnelle à entreprendre devrait être financée par les employeurs. Il faudrait réfléchir si cela ne devrait pas être stipulé dans les contrats de travail. Le salaire annuel garanti, introduit en Amérique, pousse les entreprises plutôt à subvenir à la nouvelle formation professionnelle qu'à licencier. La cogestion des syndicats est le moyen le plus efficace contre le danger politique d'une concentration de la puissance économique.

Il ne faut pas oublier, en outre, que la deuxième révolution industrielle ne bouleverse pas seulement les usines, mais qu'elle intervient profondément dans les bureaux, le commerce, les communications et l'administration. Ainsi elle menace le destin des employés et les places devant les mêmes problèmes professionnels.

La tâche des syndicats consiste avant tout à créer des organes de la société afin que la révolution technique présente soit transmutée dans un progrès social.

Dans la discussion qui a eu lieu à la suite de ce

discours, le thème a été traité de différents points de vue pratiques. On a critiqué la formation scolaire et professionnelle dans la République fédérale. Il faudrait observer attentivement la position changée de la ferme et des employés. On a souligné d'autre part que la politique des syndicats en ce qui concerne les tarifs devrait être adaptée aux nécessités du développement technique.

*Résolution de la Conférence de travail de la DGB sur l'Automation, tenue les 23 et 24 janvier 1958 à Essen.*

L'automation et l'énergie nucléaire, de nouvelles matières premières et inventions industrielles produiront, dans un proche avenir, des transformations importantes dans l'économie et la société. Dans l'économie de tous les pays s'accroît, en tant qu'élément essentiel du nouveau développement — et de plus en plus de même dans la République fédérale — la mécanisation et l'automation de la production, des bureaux et de l'administration.

La DGB et les syndicats organisés dans son sein approuvent le progrès technique parce qu'il conditionne la défense et l'augmentation du standard de vie de la population. Mais ils avertissent en même temps devant les conséquences éventuelles sur le plan social, économique et politique qui pourront résulter d'une évolution incontrôlée pour l'ensemble de la population et particulièrement pour les ouvriers, employés et fonctionnaires directement touchés par l'automation. Ces dangers sont entre autres:

Chômage technologique;

Baisse du pouvoir d'achat des masses;

Dévaluation des qualifications professionnelles présentes et perte des droits acquis;

Concentration grandissante des entreprises liée à une monopolisation des marchés et une concentration du pouvoir dans les mains de quelques uns.

Les syndicats ont pour tâche de veiller afin que tous les hommes puissent bénéficier des fruits de l'automation.

Pour cette raison ils exigent, en accord avec le programme d'action et le programme fondamental de la DGB, avant tout:

a) Cogestion complète des ouvriers, employés, fonctionnaires et de leur représentation syndicale en ce qui concerne la planification et la réalisation de l'automation.

Adaptation des installations techniques à l'homme et limitations de la peine du travailleur à une mesure supportable.

Sauvegarde du gain acquis lors des transformations de la production nécessitée par l'automation. Réapprentissage professionnel des travailleurs devenant inutiles pour un autre travail dans la même entreprise ou dans d'autres entreprises avec paiement du même salaire ou traitement et remboursement des frais résultant des changements des lieux.

Paiement d'une indemnité en cas de licenciements.

b) Diminution de la semaine de travail avec une entière compensation du salaire ainsi que prolongation des pauses payées et du congé.

Augmentations des salaires et traitements pour renforcer le pouvoir d'achat des masses et augmenter leur part du produit social.

Examen des méthodes de calcul du travail et du rendement. Adaptation des contrats de travail aux conséquences du progrès technique.

c) Amélioration et extension de l'instruction de base pour tous les jeunes par l'introduction de la 9e et 10e année.

Crédits suffisants pour la construction d'écoles et pour la formation d'instituteurs.

Suppression des privilèges d'instruction toujours existants.

Gratuité pour la fréquentation des écoles et pour les moyens d'études ainsi que bourses suffisantes pour tous les talents. Extension de la "seconde voie d'instruction".

Développement plus important des écoles professionnelles, spéciales et techniques, des écoles supérieures techniques et des universités suivant les nécessités plus grandes du développement technique, scientifique et social.

d) Politique active et consciente du plein emploi et de l'accroissement économique. Cela demande une direction consciente de la politique du budget, de la politique financière et fiscale, l'élargissement de la statistique économique dans le sens d'un calcul global de l'économie, la coordination et la direction des investissements suivant des points de vue économiques, en tant que conditions essentielles pour assurer les avantages de l'automation à tous.

Facilités pour les changements des places de travail par:

Le développement de la construction de logements à bon marché, la création de communications pour tous les travailleurs, écoles publiques pour le réapprentissage professionnel.

L'automation renforce la position des entreprises dominant le marché et par conséquence la tendance à la concentration économique. Elle augmente les dangers d'abuser de la puissance économique. Pour cette raison les syndicats demandent à nouveau que de telles entreprises et monopoles soient soumis à un contrôle étendu en assurant l'entière cogestion des travailleurs.

L'automation place les syndicats devant des tâches importantes. Ils surmonteront les difficultés, s'opposant à leurs revendications, avec courage et énergie. Ils sont décidés à tout faire pour que l'automation n'apporte pas la misère et des restrictions, mais du bien-être et le progrès social pour tous.

# Le développement hydro-électrique

*Base de l'expansion industrielle*

L'expansion industrielle du Québec procède au rythme de son développement hydro-électrique.

La force motrice bon marché produite par le harnachement des cours d'eau du Québec favorise l'établissement dans la Province de nombreuses industries nouvelles importantes.

Et il s'agit d'industries importantes puisque ce sont les industries comme l'industrie métallurgique et l'industrie chimique qui requièrent pour leurs opérations, une force motrice énorme.

Dans le coût de production des industries métallurgique et chimique, le pouvoir électrique tient une grande place.

Et le Gouvernement de Québec, réalisant que la force motrice constitue l'épine dorsale de la grande industrie, a stimulé la mise en valeur des pouvoirs d'eau de la Province à un haut degré.

En conséquence, le Québec possède maintenant des industries importantes en nombre toujours plus élevé, et la Province deviendra dans un prochain avenir une province à industries lourdes.

Or, on sait que l'industrie lourde est la base du progrès économique durable.

Et l'un des principaux moyens, pour le Québec, d'acquérir une industrie lourde consiste dans l'aménagement des ressources hydro-électriques de la Province, afin de mettre à la disposition de l'industrie lourde une force motrice abondante aisément accessible et facilement disponible.

Or, il se trouve que la Province avance à pas de géant dans la voie du développement rapide et intensif de ses ressources hydro-électriques.

Les noms de Bersimis, Châte-des-Passes, et Rapide Beaumont, apparaissent en lettres éclatantes sur la carte hydro-électrique du Québec.

D'autre part, la puissante Beauharnois continue de croître en capacité.

En 1957, le Québec a consommé au-delà de 32 billions kilowatt-heures de pouvoir électrique.

À la fin de 1957, la capacité de production des pouvoirs d'eau harnachés et aménagés pour la fourniture de la force motrice dépassait 7.1 millions kilowatts; à savoir près de la moitié du volume global de force motrice pour le Canada.

400,000 kilowatts furent ajoutés à la capacité hydro-électrique du Québec en 1957; et cette capacité s'enrichira de 675,000 kilowatts en 1958. On estime que, durant les cinq prochaines années, la capacité hydro-électrique du Québec s'augmentera de 2 millions kilowatts.

On évalue à 20 millions kilowatts la capacité

totale des pouvoirs d'eau aisément harnachables et facilement aménageables du Québec. C'est dire que la Province va attirer encore sur son territoire, dans le prochain avenir, d'importantes industries nouvelles en nombre toujours croissant.

L'Hydro-Québec est engagé dans un programme de vaste expansion.

En l'espace de moins de six ans, soit de janvier 1952 à novembre 1957 inclusivement, l'Hydro-Québec a entrepris des dépenses capitales de \$522 millions: soit 294 millions pour de nouvelles facilités de production; \$119 millions pour des facilités de transmission; \$87 millions pour des facilités de distribution; etc.

Le programme actuellement en voie de réalisation à l'Hydro-Québec, couvrant la période de septembre 1955 à la fin de 1962, nécessite des dépenses de \$610 millions. À la fin de 1957, il restait à dépenser \$340 millions.

Les principales dépenses projetées comprennent \$14 millions pour le Projet No 1 et \$112 millions pour le Projet No 2 à Bersimis.

Une dépense de \$50 millions est prévue pour le Projet No 3 à Beauharnois, comportant une augmentation de production de 600,000 kilowatts; \$25 millions pour le dragage du Canal Beauharnois; \$140 millions pour des sous-stations et autres facilités de transmission et distribution.

L'Hydro-Québec envisage la réalisation du projet de construction d'une première centrale génératrice dans la section de Lachine du St-Laurent près de Montréal, pour la production de 675,000 kilowatts, dont le coût d'érection s'élèvera à \$220 millions.

Il est également question, à la suite d'un relevé sur le site Carillon de la rivière Ottawa, à 50 milles de Montréal, du développement possible de 447,600 kilowatts à cet endroit.

On parle aussi de la possibilité d'un développement sur la rivière Manouagan, à 30 milles à l'est de la rivière Bersimis. Le potentiel hydro-électrique de cette région est estimé à 4.5 millions kilowatts (6 millions chevaux-vapeur).

Il est indéniable que le harnachement et l'aménagement de la rivière Bersimis par l'Hydro-Québec exercera une influence considérable sur l'expansion industrielle du Québec.

Deux projets, Nos 1 et 2, produiront respectivement 900,000 et 60,000 kilowatts.

Cinq unités de 112,500 kilowatts chacune, du Projet No 1, sont déjà en production. Les 3 autres unités du Projet No 1 seront terminées en 1958.

La ligne de transmission reliant la centrale de production de l'Hydro-Québec à Bersimis à la centrale de la distribution de la Shawinigan Power à Québec est terminée depuis la fin de 1956.

Quant au projet No 2 sur la Bersimis, deux unités de 121,000 kilowatts seront terminées en 1959; deux à la fin de 1960; et une au début de 1961.

Une autre ligne de transmission, d'une longueur de 225 milles, reliera les aménagements du Projet No 2 aux installations de la Shawinigan près de Québec.

A Beauharnois, les deux centrales du Projet No 3 entreront en production entre 1959 et 1962, avec une capacité de 600,000 kilowatts. Une fois les installations de Beauharnois entièrement complétées, la capacité de production de l'Hydro-Québec à Beauharnois sera de 1,600,000 kilowatts.

La Shawinigan aura terminé au milieu de 1959 un aménagement de 330,000 chevaux-vapeur au Rapide Beaumont sur le St-Maurice, comprenant 6 unités de 55,000 chevaux-vapeur.

Depuis la mi 1957 et jusqu'à la fin de 1959, la Shawinigan aura effectué des dépenses capitales s'élevant à \$73 millions.

La Shawinigan possède des sites non développés comportant un potentiel inentamé de 500,000 chevaux-vapeur.

L'Aluminium opère 6 centrales dans le Québec, y compris le projet de la Chûte-des-Passes sur la Péribonka.

L'important développement en cours sur la rivière Péribonka, dont on attend la complétion en 1959, aura une capacité de production de 1 million chevaux-vapeur: ce qui portera la capacité de production globale de l'aluminium à 3,600,000 chevaux-vapeur.

La Price Brothers, dans la même région, procède à des travaux qui augmenteront de 70,000 chevaux-vapeur sa capacité de production, la portant à 220,000 chevaux-vapeur.

La Manicouagan Power, propriété conjointe de la Quebec North Shore Paper et de la Canadian British Aluminum, augmente, pour sa part, sa capacité de production de 150,000 chevaux-vapeur, la portant à 250,000 chevaux-vapeur.

Il est facile de constater que, devant l'exemple de l'Hydro-Québec, propriété du Gouvernement de la Province, les compagnies de pouvoir s'associent avec l'Hydro-Québec pour accroître, élargir et répandre la capacité de production des cours d'eau sur tous les points du territoire afin de permettre l'établissement ou l'agrandissement de nombreuses industries importantes.

L'expansion industrielle de la Province ne se serait pas avérée possible sans la politique prévoyante du Gouvernement de Québec, qui a fourni la base

essentielle à l'expansion industrielle par le harnachement et l'aménagement des cours d'eau du Québec pour la production et la distribution de la force motrice à travers la Province.

### LE JAPON AU CENTENAIRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le gouvernement et le peuple japonais prendront une part active aux fêtes qui marqueront cette année le centenaire de fondation de la Colombie-Britannique.

La participation du Japon à ces fêtes s'est déjà manifestée. Les champions japonais du ski, Hiroshi Yoshizawa et Kiyotaka Sakai ont pris part au concours de sauts en skis tenu à Revelstoke, C.-B., les 8 et 9 mars. Ce concours était l'un des premiers événements qui marqueront le centenaire de cette province de la côte du Pacifique.

A la Foire internationale du Commerce, qui se tiendra à Vancouver du 1er au 10 mai, le Japon exposera un choix représentatif de marchandises, y compris des automobiles, des produits de l'acier, des caméras, des produits industriels variés et des modèles. Le Japon y a réservé un espace de 1,760 pieds carrés dans le Hall des Nations, 400 pieds carrés dans l'édifice Commercial et 200 pieds carrés dans celui des Transports. De plus, le Japon présentera à la Foire du Commerce des pièces pyrotechniques et des fusées pour le grand déploiement de feux d'artifice.

Du 16 au 25 juillet, la Colombie-Britannique aura l'occasion de connaître les marins japonais. Le "Nihon Maru", vaisseau d'entraînement du ministère des Transports, fera escale à Victoria et Vancouver.

Des films japonais seront montrés au Festival international du Film de Vancouver du 20 juillet au 3 août. Bien que les titres de ces films ne soient pas encore connus, les amateurs de beaux films attendent avec intérêt cet événement vu la grande renommée que les producteurs japonais se sont acquise dans le monde entier.

L'association amicale du Japon à l'égard du centenaire se terminera par l'inscription de champions japonais au grand concours de golf du centenaire qui se tiendra du 27 août au 1er septembre. Participeront à ce concours Torakichi Nakamura, gagnant de la coupe Canada l'an dernier au concours tenu au Japon, et Koichi Ono.

# L'homme-clef de l'économie est l'homme d'affaires

(Par M. ESDRAS MINVILLE)

«On peut se demander si la propagande massive pour la formation en nombre croissant d'ingénieurs, spécialistes et techniciens de toute catégorie ne tend pas, dans notre milieu, à perpétuer l'idée que l'homme de métier est toujours à la clef de l'économie. C'était le cas autrefois. Ce ne l'est plus tout à fait. Le véritable artisan, l'homme-clef de l'économie moderne, c'est l'homme d'affaires, le chef d'entreprise — dont les spécialistes et les techniciens sont les auxiliaires.»

Ainsi s'exprimait, le 18 mars, M. Esdras Minville, directeur de l'École des hautes études commerciales, au déjeuner-causserie hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal. M. Minville a montré que la profession d'hommes d'affaires n'est pas une fonction individuelle à plus ou moins grande incidence sociale comme ce l'était autrefois, mais principalement une fonction sociale dont l'objet est la satisfaction des besoins économiques. Le temps est donc révolu où c'était l'ingénieur et le technicien qui menaient les affaires; l'homme d'affaires a maintenant besoin d'une formation universitaire qui le prépare aux fonctions générales de direction d'une entreprise.

L'entreprise moderne, a dit M. Minville, est en fait une collaboration entre diverses fonctions qui se divisent en deux groupes: les fonctions de direction et les fonctions auxiliaires. Aux premières répond le personnel de direction: aux secondes, le personnel technique, ingénieurs, comptables, actuaux, économistes, agents de relations industrielles, vendeurs, etc.

«Le personnel de direction voit à l'élaboration et dirige l'exécution de la politique d'affaires de l'entreprise: production, vente, confiance, personnel, relations publiques, etc. Au personnel technique sont dévolues les fonctions spécialisées ainsi que la préparation des travaux de recherche et autres qui servent de base aux décisions des administrateurs. Ces deux classes de personnel appartiennent donc à des catégories professionnelles nettement distinctes. Les ingénieurs, économistes et techniciens de diverses catégories peuvent évidemment, dans les cadres de l'entreprise, accéder aux fonctions de direction, à la condition de se servir de leur spécialité comme d'un palier et de la dépasser.

«S'il est de la plus haute importance de former en nombre de plus en plus grand les spécialistes et les techniciens dont l'économie moderne a besoin, il est

au moins d'égale importance de former, par l'enseignement et par l'apprentissage, des hommes capables de diriger les entreprises existantes et d'en créer éventuellement de nouvelles».

Des écoles existent depuis longtemps pour dispenser cette formation mais ce n'est que depuis une dizaine d'années, souligne M. Minville, qu'on commence à se mettre d'accord sur l'enseignement à donner. Car s'il est relativement facile de former un technicien ou un spécialiste de telle ou telle fonction, il est beaucoup plus difficile de former un chef d'entreprise dont la fonction est beaucoup plus complexe.

«L'homme d'affaires, en effet, est plus qu'un type professionnel: c'est un chef social, pourvoyeur de la société en biens utiles, dispensateur d'une proportion sans cesse croissante de l'emploi, créateur des capitaux nécessaires au renouvellement et à l'expansion de l'économie. Son activité se déploie, non pas au niveau de l'individu isolé comme travailleur autonome, mais au niveau des institutions, et par suite, en relations directes avec le fonctionnement même de la société. Au surplus, dans nos pays, l'homme d'affaires est le gardien de l'entreprise libre, donc d'un mode d'organisation économique fondée sur la liberté personnelle, et correspondant à une certaine conception de l'ordre et de la civilisation».

Pour remplir ce rôle, l'homme d'affaires a besoin d'une formation technique, économique et sociale.

L'homme d'affaires, étant d'abord un administrateur, doit connaître les techniques de cette fonction: technique de la production, de l'organisation de la vente, de la finance et du contrôle liées d'une part à la psychologie et d'autre part à la statistique et aux mathématiques. Pour pouvoir diriger son entreprise, il doit pouvoir la situer dans le complexe économique régional, national et international. Il ne lui est pas nécessaire d'être lui-même un spécialiste mais il doit être en mesure de comprendre les travaux des spécialistes pour les utiliser aux fins de son entreprise. Il doit enfin avoir une connaissance des lois économiques afin de s'y soumettre et d'en orienter le jeu car l'expérience a montré que, sans contrôle, le jeu de ces lois crée des situations sociales intolérables. Le chef d'entreprise doit pouvoir comprendre le bien général de la société.—*«Le Devoir» (Montréal).*

## L'industrie textile lance un cri d'alarme

On ne se rend pas suffisamment compte — sauf dans les milieux directement intéressés et immédiatement concernés, — de la grande place que tient l'industrie textile dans l'économie industrielle du Québec. Et c'est pourquoi, sauf chez les employeurs et les employés de l'industrie textile évidemment, les articles de journaux attirant l'attention de la population sur la crise que traverse actuellement l'industrie textile sont parcourus par les gens de manière indifférente, quand ils ne sont pas totalement ignorés par eux.

Or, encore une fois, l'industrie textile joue dans l'économie de la Province un rôle considérable.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de mentionner quelques chiffres éloquents, sans pour autant noyer la présente chronique dans un flot de statistiques fastidieuses. Notons en premier lieu que près de la moitié des filatures de textile au Canada sont situées dans Québec; soit: 604 sur 1,272.

Observons en second lieu que l'industrie textile emploie, dans notre Province, 40,000 hommes et femmes; à savoir: 54% de la main-d'œuvre totale de l'industrie textile canadienne.

Remarquons en troisième lieu qu'une proportion de 52% de la valeur globale de l'entière production textile au Canada, à savoir \$450 millions sur \$873 millions, provient des filatures de textile du Québec.

Mais l'aspect le plus important à retenir, sur ce sujet de l'industrie textile, consiste dans le fait que les 604 filatures de textile du Québec sont réparties dans 125 municipalités de la Province.

Soulignons enfin que, dans Québec, 1 employé de manufacture sur 12 est engagé dans l'industrie textile.

Tous ces chiffres, aussi clairs que

sommaires, montrent nettement que l'industrie textile occupe dans la Province, il faut le répéter, sans jamais se lasser, un rang élevé par le nombre des filatures et le chiffre des travailleurs.

Mais un autre élément dont on ne réalise peut-être pas suffisamment l'importance réside dans le fait que des dizaines de petits centres industriels sont centrés sur l'industrie textile locale.

Dans de nombreuses petites villes la majorité des travailleurs de l'endroit gagnent leur vie dans les filatures textiles de la localité; et, dans certains cas, une seule filature de textile forme l'unique industrie de la place, et constitue la seule source d'emploi pour la main-d'œuvre locale.

Comme l'industrie textile est légère de sa nature, elle emploie, en grand nombre, des jeunes filles. La proportion de femmes dans l'industrie textile est élevée.

Il arrive par conséquent de manière fréquente que, non seulement le père de famille, mais les garçons et les filles de la maison, travaillent dans les filatures de textiles de la localité; et, en certains cas, dans l'unique filature de textile de la place, constituant le seul endroit où hommes et femmes, garçons et filles, peuvent trouver du travail.

Dans de pareilles circonstances, la fermeture d'une filature de textile, et, à plus forte raison de la seule filature de textile d'une municipalité, signifie le désastre. En effet, les hommes et les femmes réduits au chômage parce que l'unique industrie, ou une des principales industries, de l'endroit ferme ses portes, se trouvent dans l'impossibilité d'obtenir du travail ailleurs dans la localité; et il leur faut, en conséquence, s'exiler ou s'expatrier, jusqu'à un certain point c'est-à-dire prendre le chemin des

grandes villes, pour continuer à gagner leur vie. Bien plus, il leur faut, très souvent, changer de milieu, parce que, si l'industrie textile est dans le marasme chez eux, elle ne sera pas florissante ailleurs. Les jeunes gens devront quitter le toit paternel pour aller gagner leur vie dans les grandes villes, faute d'emploi dans les industries textiles locales: ce qui est une bien mauvaise chose, à cet âge où ils ont tellement besoin de la surveillance des parents et de l'atmosphère du foyer. Ces jeunes gens devront former dans les grandes villes, avec d'extrêmes difficultés, de nouvelles relations avec les jeunes de leur âge des deux sexes. Il leur faudra habiter en chambre et manger en dehors. Le climat de la maison leur manquera. Ils seront des déracinés.

D'autre part, les parents même, parfois, doivent prendre le chemin de la grande ville, quand le père de famille perd son emploi dans la filature locale, et qu'il n'existe pas dans sa petite ville d'autre industrie semblable où il peut gagner sa vie. Lui aussi devra aller battre de sa semelle le pavé des grandes villes en quête de travail qu'il ne trouvera pas dans l'industrie textile laquelle sera aussi mal en point ailleurs que chez lui.

Malheureusement, on oublie trop souvent, quand on parle de l'industrie textile, cet aspect social du chômage dans l'industrie textile.

Quand une seule filature de textile constitue l'unique industrie d'une localité, la cessation ou le ralentissement de la production transforment une ville bourdonnante d'activité en une ville souffrant de paralysie. C'est la stagnation du commerce, la suppression de la construction, l'élimination des loisirs, et ainsi de suite.

Quand on s'arrête à réfléchir sur toutes ces choses, on se rend compte

que ce n'est pas par caprice ou par fantaisie que les associations patronales et les syndicats ouvriers de l'industrie textile s'associent ensemble pour demander au Gouvernement du Canada d'assurer une protection raisonnable à l'industrie textile domestique. Il y va en effet de la survivance d'une industrie que patrons et travailleurs ont un intérêt commun à maintenir en existence parce qu'ils dépendent tous deux de cette industrie pour leur gagne-pain.

Les demandes conjointes des employeurs et des employés de l'industrie textile au Gouvernement du Canada apparaissent parfaitement justifiables.

Le Gouvernement est invité avec insistance à ériger des barrières tarifaires suffisamment élevées autour de notre industrie textile pour mettre fin aux difficultés qui l'assiègent.

Une trop grande partie du marché canadien appartient aux textiles étrangers fabriqués par une main-d'œuvre gagnant des salaires de 1 à dix fois moins élevés que ceux payés chez nous; et, d'autre part, les industriels américains déversent sur le marché canadien leurs surplus textiles à vil prix. C'est dire que notre industrie textile se trouve aux prises avec une concurrence insoutenable.

Il importe que des tarifs sur les importations de textiles soient relevés à un niveau suffisant pour permettre à notre industrie textile d'affronter sur un pied d'égalité la concurrence des importations étrangères. Et il importe également que le marché canadien du textile soit protégé contre le "dumping" des excédents américains à des prix de rabais.

Actuellement, la Commission du Tarif, conformément aux instructions du Gouvernement Diefenbaker, étudie les mémoires présentés par les associations patronales et les syndicats ouvriers du textile

en vue d'obtenir une meilleure protection douanière.

Le Premier Ministre Diefenbaker a lui-même déclaré à Cornwall, grand centre de textile de l'Ontario, et à Sherbrooke dans Québec, un autre grand centre textile, durant la dernière campagne électorale, que son Gouvernement prendrait tous les moyens voulus pour garantir à notre industrie textile une protection équitable contre les importations étrangères et le "dumping" américain.

Il y a donc lieu d'espérer que, dans un avenir rapproché, cette situation sera corrigée dans l'intérêt mutuel des employeurs et des travailleurs de l'industrie textile du Québec en particulier et du Canada en général.

**Il faut pardonner une faute involontaire, mais celui qui cherche sciemment à nuire, je le juge digne de tout châtiement.**— (Phèdre).

**Pardonnez sans réserves, sincèrement et de bonne foi: voilà la plus dure épreuve de la charité.**— (Bourdaluou).

**MARION, MARION,  
ROBIC & BASTIEN**

Fondée en 1892

BREVETS D'INVENTION  
MARQUES de COMMERCE

DROITS D'AUTEUR  
en tous pays

1510, rue DRUMMOND

MONTRÉAL 25,

Tel. AVenue 8-2152

**Le pardon a pour fondement la confiance dans le repentir, et pour faite, la dignité humaine.**— (Honoré de Balzac).

**On pardonne tant que l'on aime.**— (La Rochefoucauld).

**La vengeance la plus noble, c'est le pardon.**— (Molière).

**Tout arrive en ce bas monde, tut, même l'inarrivable.**— (Talleyrand).

**Les morts sont les invisibles, mais ils ne sont pas les absents.**— (Victor Hugo).

**De croire que le monde fait ce qu'il veut et va où il veut, c'est l'erreur du monde.**— (Ls. Veillot).

**Quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt.**— (Pascal).

**Rendre la conversation amusante, instructive, intéressante, imprévue avec soi-même, c'est se faire penseur.**— (Paul Valéry).

**Hardiment parle, qui a la tête saine.**

**C'est l'intelligence qui est le caractère intime de l'être humain: le corps est la forme extérieure.**— (Laurentie).

**Le corps couvre et découvre l'homme; on lit l'homme sur son visage.**— (Erpenius).

Tél. Résidence MU 3-5715

Bureau LA 4-9326

# GEORGES LARUE

A.P.A., A.C.I.

**SYNDIC LICENCIE**

AUDITEUR PUBLIC ACCRÉDITÉ

Installation de systèmes de comptabilité de tous genres

Comptabilité faite a la semaine ou au mois

IMPOT SUR LE REVENU  
COMPTABILITE --- VERIFICATION --- SUCCESSIONS

SUITE 408 EDIFICE DU BOULEVARD

350, BOULEVARD CHAREST EST.

QUEBEC

**BUREAU A DONNACONA**

206, rue Jacques-Cartier

Tél. 750

**BUREAU: A TROIS-RIVIERES**

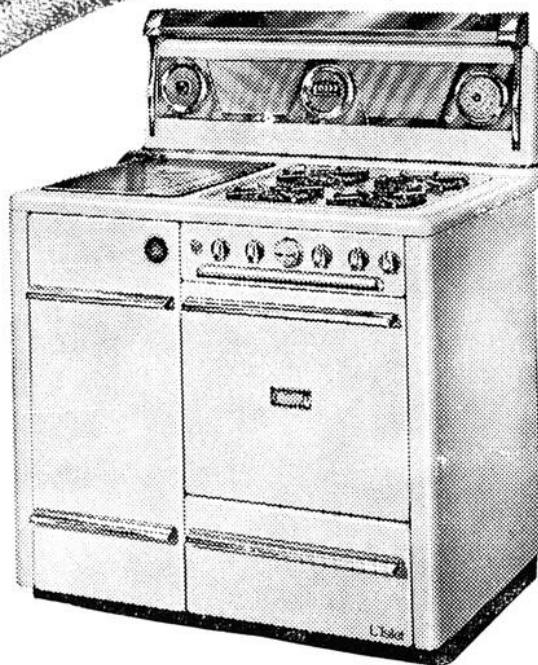
1240, Avenue Royale,

Tél: 4-3504

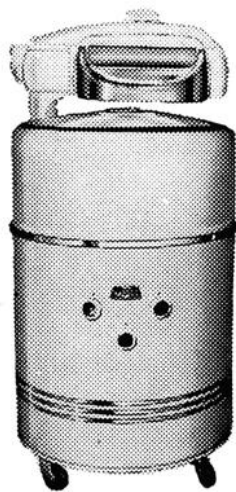
# NOUVEAUX Poêles Combinés

## L'ISLET

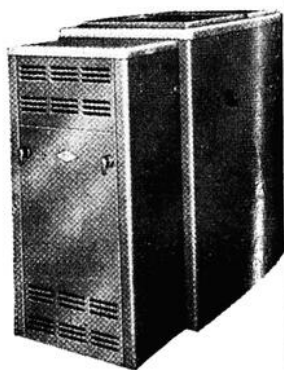
QUALITÉ ET APPARENCE MODERNE  
Depuis plus de 40 ans, les poêles combinés L'ISLET sont les favoris des ménagères canadiennes. Ils offrent les avantages d'une cuisson au gaz ou à l'électricité et un chauffage au bois, au charbon ou à l'huile.



Les caractéristiques des plus grandes marques du continent américain se retrouvent dans tous les produits "L'Islet".



- Poêles électriques, à gaz ou combinés.
- Laveuses automatiques.
- Fournaies à l'huile, charbon et bois.
- Réfrigérateurs.
- Chauffe-Eau automatiques à l'électricité.
- Unités de chauffage à air climatisé.



Plus de 1200 détaillants vendent les appareils domestiques de la Fonderie de L'Islet.

**LA FONDERIE DE L'ISLET LTEE**  
L'ISLETVILLE, P. Q.

